PROCHE-ORIENT CHRETIEN

TOME XXV
1975

Zsm 10364

SAINTE-ANNE
JÉRUSALEM

Sensus fidelium et Magistère, foi populaire et foi savante: c'est par la *conspiratio* de ces deux formes de l'action de l'Esprit dans le Peuple de Dieu que ce dernier peut vivre dans une fidélité à la Parole de Dieu qui ne se confonde pas avec un fondamentalisme stérile. Il nous semble que, situé sur cette vaste toile de fond, le problème du Magistère prend ses véritables dimensions. Car le Magistère apparaît alors non comme une autorité surajoutée à celle de la Parole de Dieu, mais comme un service de discernement de ce qui se vit dans le Peuple de Dieu sur la base même de l'accueil de la Parole, dans la puissance de l'Esprit. Il s'agit, en d'autres termes, de guider l'Église dans une incarnation en plein monde et en pleine histoire qui demeure radicalement fidèle à l'autorité première de la Parole révélée en Jésus et transmise par la génération apostolique. L'*instinctus*, le flair spirituel, le besoin religieux, le sens concret de l'ensemble des fidèles portent le dynamisme de la foi là où l'Esprit le veut: dans le bouillonnement des problèmes et des recherches humaines, sur les chantiers où l'humanité construit son avenir. Car la foi est pour l'homme concret, et elle est «catholique». Aidé par la réflexion de ceux qui ont pour tâche de scruter le plus profondément possible le donné révélé, le Magistère (en ses diverses instances) met tout ce travail, toutes ces initiatives sous la lumière de la Parole de Dieu. Il y discerne — avec le charisme qui lui est propre — les chemins qui lui paraissent authentiques et ceux qui mènent à des impasses ou à des trahisons plus ou moins implicites de l'Évangile. Il lui arrive aussi de déclarer que telle dévotion fortement ancrée dans la vie du Peuple de Dieu s'appuie sur une perception authentique et de «définir» le contenu objectif de cette perception. Mais, dans tout cela, il agit en osmose avec le *sensus fidelium*. Non pas qu'il soit ainsi à la remorque de la foi populaire, se contentant d'entériner ce qu'elle perçoit. Il exerce une fonction propre, que l'Esprit n'a pas confiée à d'autres. Mais cette fonction exige qu'il puise dans la vie même du Peuple de Dieu la réalité à discerner, juger, promulguer ou «définir». Car il a à faire porter toute son activité sur la Parole *en tant que reçue et vécue* dans l'Église. Il n'est donc pas en concurrence avec la Parole telle que transmise par les textes de l'Écriture. Il ne vise au contraire qu'à servir le but de cette Parole qui n'est autre que l'entrée des hommes dans la communion avec Dieu. La *conspiratio* — c'est-à-dire la complémentarité vers un même but et dans une même fidélité — du *sensus fidelium* et de la hiérarchie exerçant son Magistère permet ainsi à l'Église de vivre d'une foi authentique, tout en ne cessant de traduire celle-ci dans une communion à la marche de l'humanité. Cette communion n'est-elle pas une des voies essentielles d'accomplissement de la Seigneurie du Christ?

Nos frères chrétiens, appartenant à une tradition sourcilleuse devant tout ce qui semble s'ajouter à l'autorité absolue de la Parole de Dieu, mais en même temps attentive à respecter l'œuvre de l'Esprit dans le Peuple nouveau, voient-ils dans un Magistère conçu de cette sorte une contradiction insurmontable avec leur conviction profonde?

J. M. R. Tillard, o.p.

L'Église melchite en Iraq, en Perse et dans l'Asie centrale

par Mgr J. Nasrallah

Les droits d'Antioche

«*Que l'ancienne coutume en usage en Égypte, dans la Libye et la Pentapole soit maintenue, c'est-à-dire que l'évêque d'Alexandrie conserve la juridiction sur toutes les provinces, car il y a le même usage pour l'évêque de Rome. On doit de même conserver aux Églises d'Antioche et des autres diocèses leurs anciens droits*» (1).

On est fondé, à partir de ce VI^e^ canon du premier concile œcuménique (Nicée, 325), à tenir que l'évêque d'Antioche «possédait sur tous (les évêques du diocèse d'Orient) une primauté qui était plus qu'une primauté d'honneur, mais que l'historien ne peut définir mieux» (2). Or le diocèse comptait huit provinces en 325, puis quinze vers l'an 400: Isaurie - Cilicie I^e^ - Cilicie II^e^ - Phénicie I^e^ - Phénicie II^e^ - Arabie - Euphratésie - Osrhoène - Mésopotamie - Syrie I^e^ - Syrie II^e^ - Chypre et les trois Palestines.

Sa frontière nord-orientale, et, partant, celle des évêchés soumis à sa juridiction, épousait une diagonale dont la pointe sud était Circesium (Qarqisiya) sur le Khâbûr, et la pointe nord touchait le Tigre, au nord de Mossoul, vers Zammâr. De sorte que, seule, la Mésopotamie septentrionale faisait partie du «patriarcat» d'Antioche. La Mésopotamie centrale et méridionale jusqu'au Golfe arabe ainsi que la région de Mossoul étaient en dehors des *limes* de l'Empire romain et formaient partie intégrante de l'Empire sassanide. Cependant certaines interventions d'Antioche, même après Nicée, dans des circonscriptions ecclésiastiques situées au-delà du diocèse d'Orient, ne s'expliquent pas si sa juridiction était délimitée par les frontières administratives. Le concile «dut admettre certaines exceptions qui correspondaient à la tradition antérieure... (dans laquelle) les rapports n'étaient nullement déterminés par les groupements administratifs, mais par les circonstances de l'évangélisation» (3). C'est ainsi que la lointaine Géorgie n'obtint son autonomie vis-à-vis d'Antioche que vers le milieu du VIII^e^ siècle. L'Iraq inférieur et la Perse, évangélisés, selon toute probabilité, dès le début du III^e^ s. par des missionnaires venus d'Édesse et par des chrétiens

(1) *Pontificia Commissione per la redazione del codice di diritto canonico Orientale — Fonti*, fasc. IX, *Discipline générale antique* (II^e^-IX^e^ s.) par Périclès-Pierre Joannou, Rome, 1962, p. 28-29.

(2) P. Batiffol, *La paix constantinienne et le catholicisme*, pp. 131-132.

(3) L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, t. I, Paris, 1906, p. 527.

déportés de la Syrie romaine, ne formèrent l'Église autonome de Perse que vers 410. C'est le synode de Séleucie qui proclama en 424 l'indépendance de l'Église de Perse vis-à-vis de toute «juridiction occidentale» pour lutter contre le préjugé, très répandu parmi les Perses et qui avait été la cause de bien des persécutions, que l'Église syriaque (4) orientale était l'alliée de l'Empire romain.

Même les auteurs «nationalistes» (5), tant nestoriens que chaldéens, qui tiennent à sauvegarder l'apostolicité de leur Église (évangélisée soit par saint Thomas, soit par Addaï et Mâri), admettent une certaine juridiction d'Antioche sur elle, jusqu'à 204 pour les uns ou jusqu'au début du IV^{e} s. pour les autres.

L'épisode qui aurait été l'occasion de l'autonomie de l'Église perse est rapporté diversement par les auteurs anciens.

Le *Livre de la Tour* montre «l'Orient» envoyant à Antioche vers 204 deux candidats au siège de Séleucie-Ctésiphon: Ahadabuï et Qâmîchô' (ou Yawîchô'). Considérés comme espions perses, ils sont poursuivis; le premier peut s'échapper et aller se faire sacrer à Jérusalem, le second est pris, et avec son hôte (lui-même évêque local, semble-t-il) est crucifié devant la porte de l'église des Apôtres à Antioche (6).

Plusieurs auteurs; Mâri, Ibn at-Tayyeb, Awdîchô' de Nisibe, rattachent à cet incident, dans un rapport de cause à effet, *la première lettre des Pères occidentaux* (7) qui «confère» à Séleucie-Ctésiphon une certaine autonomie, en raison des dangers de la route. Jean de Penek, qui semble avoir écrit (8) vers 700, signale le même incident suivi des mêmes effets, mais le situe en 309.

Nous avouons ne pas comprendre diverses assertions du P. Fiey, appuyées sur l'étude récente du P. de Vries (9): «Les textes syriaques confirment les textes grecs; on n'y trouve pas d'interventions directes

(4) Sur l'équivoque qu'engendre en pareil cas l'emploi du mot «syrien» cf. notre article *Syriens et Suriens*, in *Orient. Christ. Analecta*, n. 197, 1974, pp. 500-503.

(5) *Résumé des thèses «traditionnelles»* de ces auteurs dans J. M. Fiey, *Jalons pour une histoire de l'Église en Iraq, C.S.C.O.* (Subsidia 36), Louvain, 1970, pp. 32-43.

(6) *Jalons*, p. 69.

(7) Les «Pères occidentaux» sont bien définis par le P. W. de Vries, *Antiochen und Seleucia-Ctésiphon, Patriarch und Katholicos?* in *Mélanges E. Tisserant, III* (*Studi e Testi*, 233), Rome, 1964, pp. 437, 447-449.

(8) *Premiers principes de l'histoire du monde temporaire*, traduit par A. Mingana dans *The Early Spread of christianity in Central Asia and the Far East, a New Document*, in *Bulletin of the John Rylands Library*, IX, 2, 1925, p. 362 en note. D'après Siméon de Beit-Archam (*B.O.*, I, p. 354) et Michel le Syrien, les liens qui unissaient l'Église de Perse à Antioche furent rompus du temps de l'assassinat de Bâwoï, en 484; d'après Yahya ibn Jarîr (*Kitâb al-murched*, chap. 31), à l'apparition de Barsauma, métropolite de Nisibe.

(9) *Art. cit.* pp. 441-450.

du «patriarche» d'Antioche dans les affaires de l'Église de Perse» (10). «En fait, l'exemple unique d'une telle demande d'investiture ne représente- t-il probablement rien de plus qu'une demande de pure politesse vis-à-vis de l'Église mère» (11). N'y a-t-il pas contradiction avec les faits précédents que nous citons d'après lui et que nous pourrions multiplier? Comment explique-t-il alors ce témoignage du patriarche Athanase le Chamelier qui reconnaît que le «patriarche» d'Antioche n'avait plus, depuis longtemps avant 484 — donc il l'avait auparavant —, le droit d'ordonner des évêques pour la région orientale, et ceci «à cause du concile de Nicée» (12). Immédiatement après l'expédition victorieuse d'Héraclius, le même Athanase envoya son syncelle Jean à la Cour du roi de Perse. Sur le chemin de retour, Jean se rendit, en traversant le pays d'Atôr et Ninive, au couvent Mâr Mattaï, chez le métropolite du couvent, Christophore. Il exposa aux moines jacobites de ce couvent que, si l'on avait respecté «la constitution originelle», les chefs de leur Église auraient reçu leur ordination à Antioche et que cet usage était resté en vigueur jusqu'à l'époque (vers 484) où les monophysites persans avaient été persécutés par le nestorien Barsauma (13).

«Quand la religion chrétienne se propagea à travers le monde, dit Yahya ibn Jarîr, on créa, à l'intention de la région orientale, un catholicos, et c'était le patriarche d'Antioche qui lui conférait le catholicosat, car Antioche était proche de cette région (orientale). Et c'est ainsi que l'organisation fut établie» (14).

(10) *Jalons*, p. 67.

(11) *Jalons*, p. 70. Cependant cet auteur tempère ailleurs son jugement catégorique. "Quant au droit, les textes tardifs (il en cite plusieurs en note) affirment (au maximum) que la dépendance de la Perse par rapport à Antioche se manifestait par le fait que le «patriarche» d'Antioche confirmait et consacrait le catholicos de Perse, jusqu'à une certaine date» (p. 68). Et plus loin, (p. 69) «Ce serait dès 204 que l'Église d'Orient, déjà dûment centralisée (?), aurait obtenu d'Antioche sa pleine autonomie». Le conditionnel a été employé, nous semble-t-il, pour ne pas se prononcer sur la date 204 ou 309.

(12) Bar Hebraeus, *Chronicon Eccles.*, édit. Abbeloos et Lamy, t. II, col. 119.

(13) Élie de Nisibe, *Opus chronologicum*, I, p. 127. Nous n'avançons pas, comme indice de l'extension de la juridiction patriarcale d'Antioche au-delà des frontières de l'Empire, le témoignage d'une lettre de Philoxène de Mabboug († 523) à Abû 'Afr, stratélate de Hirta de No'mân (de son vrai nom Abû Ya'fûr), publiée par A. Mingana, *art. cit.*, pp. 297-371. Philoxène raconte à son correspondant comment des Turcs d'Asie centrale, *se rendant de leur désert à Antioche pour y faire consacrer leur métropolitain*, se virent arrêtés à Ctésiphon et furent entraînés dans le schisme nestorien par le patriarche Acace (485-496). Le P. Peeters, *Recherches d'histoire et de philologie orientales*, I, p. 210, n'a pas eu de peine à prouver que ce fameux document est un faux. D'ailleurs Mingana n'en est pas à son premier coup d'essai!

(14) G. Khouri-Sarkis, *Le Livre du guide de Yahya ibn Jarîr, chapitre XXXI: du sacerdoce*, in *Orient Syrien*, t. XII, 1967, p. 452.

La tradition melchite n'est pas moins formelle que celle de l'Église syriaque occidentale. L'Église melchite, en introduisant dans les sources de son droit les canons des premiers conciles, au lieu du *textus receptus* grec, les a adoptés sous une forme de paraphrase qui lui est particulière. Ainsi le VI^e^ canon du concile de Nicée, après avoir déterminé les droits d'Alexandrie et de Rome, en vient à parler de ceux de l'évêque d'Antioche: «A lui appartient le pouvoir sur toutes les provinces d'Antioche, et sous son autorité (il a) 153 évêques et métropolites, *parce qu'il gouverne la région de Perse et d'Orient* (15). Nous donnons en second lieu le témoignage des canons arabes de Nicée (16), œuvre d'un melchite du début ou de la fin du V^e^ s., suivant les auteurs, appartenant au patriarcat d'Antioche. Les *Canons arabes* sont admis comme source canonique par toutes les Églises orientales, même par l'Église nestorienne. Or le canon III dit expressément que l'archevêque de Séleucie ne peut réunir de synode sans l'autorisation du patriarche d'Antioche.

Le patriarche Macaire Za'ïm († 1672) qui connaît parfaitement la tradition de son Église pour en avoir recherché les documents, dans un de ses *miscellanea* contenu dans le *Br. Mus. arab. christ. 28* (*Add. 9965*), fait un commentaire d'une *Notitia patriarchatuum* qu'il a dû traduire du grec (17); après avoir énuméré les «cinq patriarcats apostoliques», ceux de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, il décrit l'étendue de la juridiction de chacun d'eux. Il signale que le patriarcat d'Antioche a été amputé de territoires au profit de Constantinople et de Jérusalem, puis ajoute:

> «Qu'on sache que le pouvoir du patriarche d'Antioche et que son diocèse étaient très grands et très vastes parce qu'ils s'étendaient sur toute la Géorgie, l'Asphagie, l'ensemble de l'Arménie, Qafr Karazim, sur toute la Perse, sur le Khorasan et le (pays des) Chaldéens, jusqu'aux confins de l'Arabie, sur le Daïlam, l'Élam, le pays entre les deux fleuves et ses suites. D'Antioche jusqu'à l'Orient du soleil cela constitue quatre-vingt-sept jours de marche accélérée. Il avait encore (sous sa juridiction) douze métropolites très célèbres; ils sont mentionnées plus bas avec leurs évêques (suffragants). Et avec cela encore, l'évêque de Séleucie avait une grande prééminence, parce qu'il était vicaire du patriarche d'Antioche» (18).

(15) Cité d'après Élias Jarawan, *La Collection canonique des Melkites et sa physionomie propre d'après les documents et textes en comparaison avec le droit byzantin*, Rome, 1969, p. 58.

(16) En attendant la publication de la thèse de doctorat du P. Raphaël Rabban, prêtre chaldéen, sur *les Canons arabes*, voir le résumé du P. Darblade, in *La collection canonique arabe des Melkites* (*XIII^e^-XVII^e^ siècles*), Harissa, 1946, pp. 81-89.

(17) Macaire en date l'original grec de la 7^e^ année du règne de Léon le Sage, en 6321 de la création. Correspondance fautive due probablement au copiste. La 7^e^ année de Léon équivaut à l'an 6401 (893 J.C.).

(18) Fol. 133r — La plupart des pays nommés dans ce texte sont assez connus. L'*Asphagie* est une transcription fautive du mot *Abasgie*, nom de l'actuelle

> «...Sache que même si l'archevêque de Séleucie de Babylone avait tout ce pouvoir précité, il n'avait pas le droit de réunir chez lui un synode sans l'autorisation du patriarche d'Antioche. C'est ainsi qu'en a décidé le canon du concile de Nicée (19). Mais si un synode local devait se réunir chez lui en vue de la paix de l'Église et des fidèles et pour la réforme de leurs affaires, il pouvait le convoquer avec l'autorisation du patriarche d'Antioche, et cela afin que les lois de l'Église fussent sauvegardées et ses canons respectés» (20).

Macaire avait une telle conviction que l'Église de Perse formait partie intégrante du patriarcat d'Antioche que dans le *Synaxaire* (21) consacré aux seuls saints de son patriarcat et composé pour l'édification de ses fidèles, il commémore tous les saints persans, non seulement ceux pris parmi les «déportés Rûms» que nous verrons plus bas, mais les saints autochtones.

Même si nous tenons pour une limitation restrictive des droits territoriaux d'Antioche décrétée par le VI^e^ canon de Nicée, des événements redonnèrent à la «Ville gardée de Dieu» le pouvoir d'exercer une juridiction personnelle — pour user d'une expression de droit actuel — en dehors de son patriarcat. Cette juridiction, Antioche l'exerça d'elle-même, sans éprouver la nécessité d'en référer à une instance supérieure ou à un concile, comme si elle usait d'un droit naturel et elle en usa durant de longs siècles, jusqu'au XIV^e^ s., époque à laquelle l'Église melchite au-delà du Tigre fut balayée par l'invasion de Tamerlan.

* * *

Origine des Melchites dans le royaume perse

Transplantations de populations

La transplantation des peuples conquis ou insoumis semble avoir appartenu aux pratiques multiséculaires des monarchies à l'Orient de l'Euphrate. Sans remonter jusqu'à la captivité juive à Babylone, on voit,

République autonome d'Abkhazie, en U.R.S.S. Rattachée à la Géorgie au V^e^ s., elle fut convertie au christianisme au VI^e^ s. — *Qafr Karazim* désigne très probablement la capitale du Khawârezm qui couvrait le delta de l'Amou-Daria (Turkestan occidental). Al-Birûni (*Athar*, éd. Sachau, p. 288, 15) nous apprend en effet qu'il y avait des chrétiens melchites dans la région. — Le *Daïlam* est l'ancien nom de la partie montagneuse de la province iranienne du Gîlân (S.W. de la mer Caspienne). — Quant au «pays entre les deux fleuves», ce n'est pas ici la Mésopotamie, mais la *Transoxiane*, située en effet entre l'Amou-Daria et le Syr-Daria.

(19) Allusion aux *Canons arabiques*.

(20) Fol. 133v-134r; cf. aussi fol. 122r, passage que nous citons *infra*, p. 156.

(21) *Akhbâr al-qiddisîn al-ladhîn kharaju min bilâdina*. «Vies des saints originaires de notre pays», contenu dans le *Saint-Sauveur 1052 A/13* (1685 J.-C.), pp. 1-137 et le *Br. Museum arab. christ. 28* (*Add. 9965*), pp. 6-38v (autographe?).

à l'époque chrétienne, la même méthode appliquée invariablement en maintes occasions. Les seules déportations qui nous intéressent ici sont celles des chrétiens originaires du patriarcat d'Antioche. Les éléments de cette liste, recueillis d'abord par le P. Peeters et Mlle L. Chaumont (22) ont été complétés par le P. Fiey (23).

Les premières des grandes déportations connues sont celles de Sapor Ier au cours de ses trois campagnes dans l'Empire romain en 244, 256 et 259-260. La liste des villes conquises figure dans l'inscription trilingue de ce monarque à Naqch-i Rustam (24). L'apport des populations permit la fondation de nouvelles villes, dont deux sont en Iraq, l'une en Mesène, Châd-i Châpûr, l'autre sur le Tigre, non loin de Bagdad, Vazurk Châpûr, la future 'Ukbara. Mârî ibn Sulaïman, auteur nestorien du XIIe s. raconte en ces termes les déportations de 256:

وقصد (هرمزد بن اردشير) انطاكية وما تقرب منها واوقع باهلها وسبى منها سبيا كثيرا وخلقا من الاساقفة والمؤمنين وفطرك انطاكية واسمه دامطريوس وصار بهم الى الاهواز وبنى لهم مدينة سماها جندى سابور واسكنهم فيها . فقيل له: «انت فطرك انطاكية تسمي باسم الفطركة وتدبر من معك من السبي» . فقال: «معاذ الله ان افعل ما ليس هو لي بحق ولا اعطانيه روح القدس ولا سلطني عليه» . وكان فافا الجاثليق اطلق له ان يسمى بالفطريركية كما كان بانطاكية ويدبر امور اهل السبي معه فامتنع فجعله حينئذ مطران جنديسابور وصاحب اليمن عند الاجتماع والمتقدم في اسيامذ الخثالقة .

«Il (Sapor) se dirigea vers Antioche et ses environs, se rua sur ses habitants, en emmena en captivité un grand nombre pris parmi les évêques et les fidèles et parmi eux le patriarche d'Antioche Démétrius (= Démétrianus). Il les fit conduire à al-Ahwaz, fit bâtir une ville à leur intention qu'il appela Jundisâpur et les y fixa. On dit (au patriarche): «Vous êtes patriarche

(22) *Les Sassanides et la christianisation de l'empire iranien au IIIe siècle*, in *Revue de l'histoire des religions*, t. CLXV, 2, 1964, pp. 169-174, 177-180.

(23) Cette partie de notre étude doit beaucoup à un article du P. Peeters et à diverses contributions du P. Fiey. Nous le signalons une fois pour toutes. Nous nous sommes souvent contenté de les compléter en leur ajoutant le recours à des sources grecques et arabes qui leur étaient inconnues. L'article du P. Peeters a paru en 1924 dans les *Analecta Bollandiana* sous le titre, *Saint Démétrianus, évêque d'Antioche*?, t. 42, pp. 288-314. Quant aux études du P. Fiey, nous mentionnons en particulier deux articles de *Melto*, aujourd'hui *Parole de l'Orient*, que publie l'Université Saint-Esprit, Kaslik, Liban, *L'Élam, la première des métropoles ecclésiastiques syriennes orientales*, *Melto*, Ve année, 1969, pp. 221-269; continué dans *Parole de l'Orient*, 1ère année, 1970, pp. 123-155, et un ouvrage récent *Jalons pour une histoire de l'Église en Iraq*, *C.S.C.O.* (Subsidia 36), Louvain, 1970.

(24) Les monuments rupestres de la falaise de Naqch-i Rustam et l'énigmatique édifice achéménide en forme de tour communément appelé «Ka'ba de Zoroastre» ont fait l'objet d'une publication exhaustive par E. F. Schmidt, *Persepolis III. The Royal Tombs and other Monuments* (The University of Chicago Oriental Institute Publications LXX, 1970). Cf. la note consacrée à l'ouvrage par Paul Bernard, in *Journal Asiatique*, t. CCLXII, 1974, pp. 279-284.

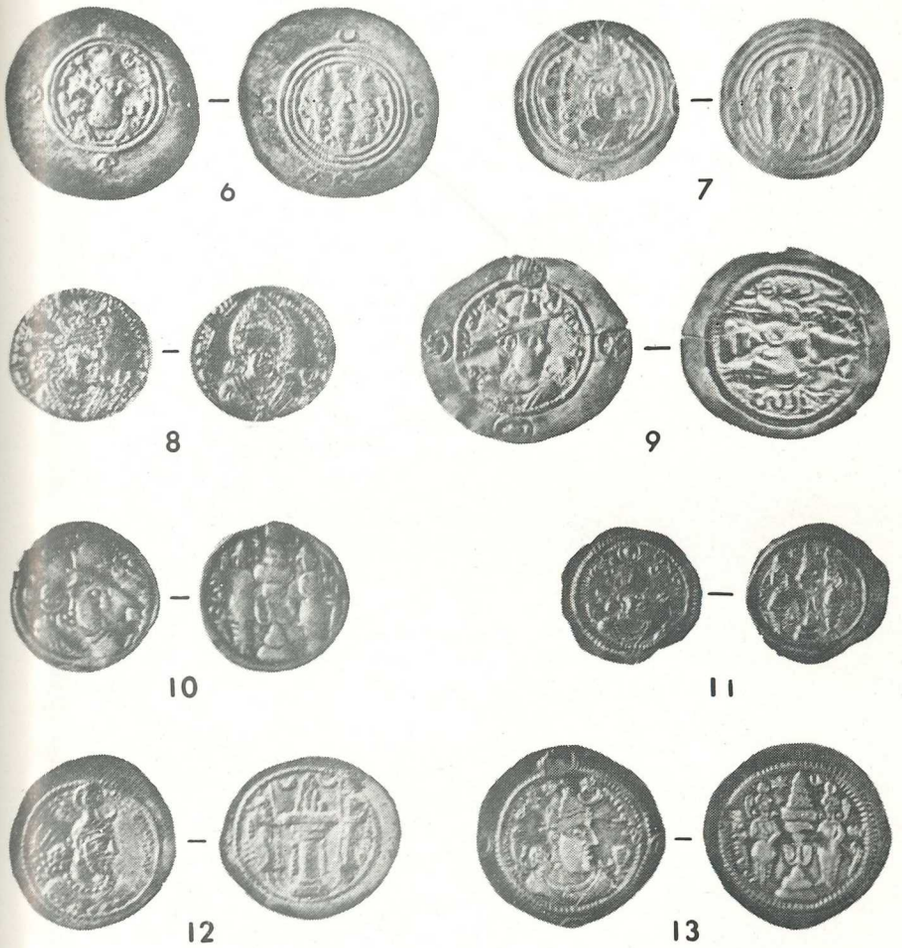

Monnaies sassanides :

6-7-8. Khosrô I (531-579)
9-10. Hormizd IV (579-590).
11. Bahram VI (590-591).
12-13. Khosrô II (590-628).

Coll. du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

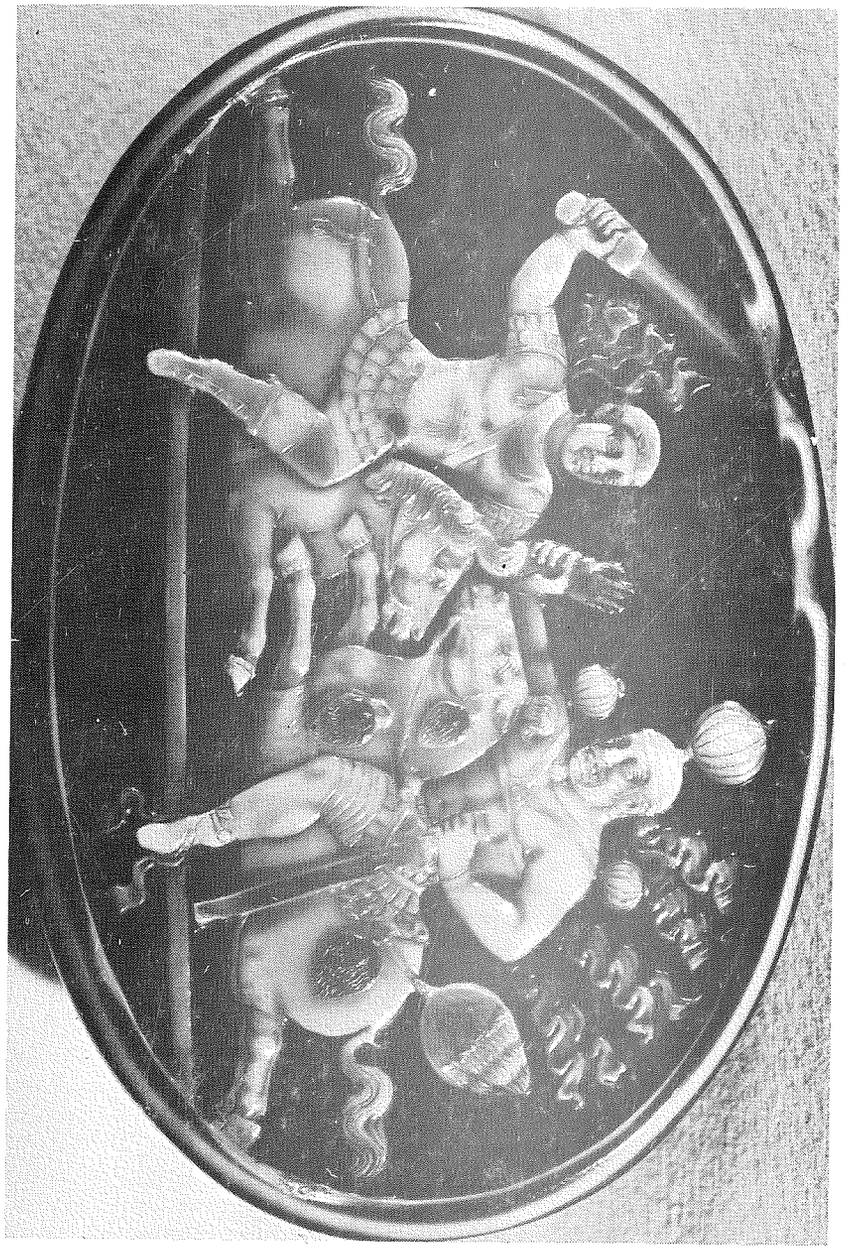

La capture de Valérien par Sapor Ier *(Camée du cabinet des médailles).*

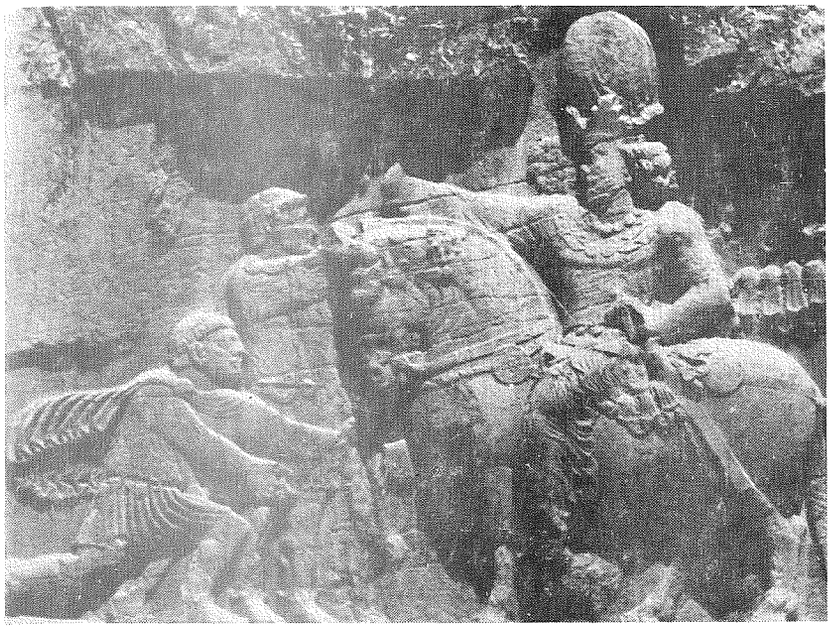

Naqch-i Rustam: Triomphe de Sapor Ier sur Valérien *(Photo aimablement communiquée par M.P. Bernard).*

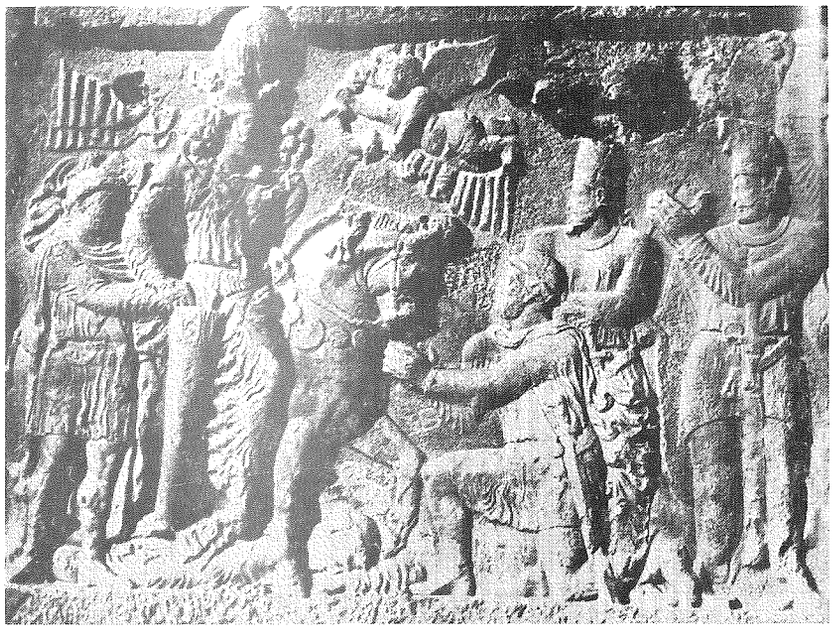

Bishapur II: Triomphe de Sapor Ier sur Gordien III, Philippe l'Arabe et Valérien *(Photo aimablement communiquée par M.P. Bernard).*

d'Antioche, vous garderez votre titre de patriarche et vous aurez la charge de vos compagnons d'exil». Il répondit: «A Dieu ne plaise que je fasse ce qui ne m'est pas permis et qui ne m'a pas été accordé par l'Esprit Saint, et sur lequel je n'ai aucun droit». Le catholicos Phapha (= Pâpâ) lui avait accordé de conserver le titre de patriarche, comme il l'était à Antioche, et d'avoir la charge des exilés. Devant son (Démétrianus) refus, le catholicos le fit métropolite de Jundisâpur, lui octroya le droit de siéger à sa droite dans le synode et la priorité lors des sacres des catholicos» (25).

Il ne faut pas oublier que l'auteur de cette notice est nestorien et qu'il veut sauvegarder, même au prix de certaines invraisemblances (26), l'apostolicité et l'indépendance de son Église. Mais ce qui nous intéresse ici est le principe posé: Démétrianus étant patriarche d'Antioche conserve, même en dehors des limites de son patriarcat, le droit de juridiction sur ses ressortissants.

Le continuateur Slîba se borne à répéter la narration de Mâri, non sans essayer de l'embellir quelque peu. Le catholicos Pâpâ apprenant l'arrivée du «patriarche» se rend en personne auprès de lui, pour lui offrir le siège de Séleucie-Ctésiphon (27).

Ce droit d'Antioche est également attesté par une chronique antérieure aux *Annales* de Mârî et qui en est peut-être la source. Il s'agit de la sérieuse *Chronique de Séert*. On y lit que Sapor déporta en masse la population de l'Antiochène et l'établit à demeure dans différentes villes de l'Empire, en Iraq, à al-Ahwâz, dans le Pârs, dans des villes bâties par son père ou qu'il a fait construire lui-même.

«في السنة الحادية عشرة لملكته شابور بن اردشير قصد بلاد الروم واقام بها مدة وخرب عدة مدن وظفر بالملك اوليفرانيوس واخذه اسيرا وجاء معه الى بلاد النبط فاعتل من الغم ومات هناك . ورجع من كان نفاه اللعين اوليفرانيوس من الاباء الى كراسيهم . ولما انصرف سابور من بلاد الروم ومعه السبى اسكنهم بلدان العراق والاهواز وفارس وفي المدن التي بناها ابوه .

(25) Maris, Amri et Slibae, *De patriarchis nestorianorum commentaria*, edit. H. Gismondi, Pars prior, Maris textus arabicus, Rome, 1899, p. 8.

(26) «Le P. Peeters avait déjà relevé l'invraisemblance de la conversation que l'on met sur les lèvres du «patriarche» d'Antioche et de son interlocuteur supposé, le catholicos Pâpâ. En plus des anachronismes du dialogue, il suffit pour rejeter cette partie de la légende de relever les dates: Démétrianus fut prisonnier au Bét Huzayé de 256 à 260 et Pâpâ détint le catholicat de 310 à 317, pour mourir vers 329» (J. M. Fiey, *L'Élam*, I, p. 230). «Il n'en reste pas moins que la conversation entre le «patriarche» et le «catholicos» de Perse a certainement été accomodée à l'optique du temps de l'écrivain. Il n'y est pas question pour le métropolite de l'Orient de s'effacer devant l'évêque d'Antioche. Le seul droit qui soit reconnu à celui-ci est de garder sa juridiction sur ses co-déportés. Encore fait-on répondre par le 'patriarche' qu'il n'a aucune juridiction en dehors de son territoire d'Antioche» (J. M. Fiey, *Jalons*, p. 67).

(27) Gismondi, *op. cit.*, pars altera, *Amri et Slibae textus arabicus*, Rome, 1896, p. 141.

وبنى هو ثلث مدن واشتق لها اسماء من اسمه . احدها في بلد ميشان وسماها سد شابور وهي دير محراق . والثانية في بلد فارس واسماها الى وقتنا هذا سابور . وجدد بناء جنديسابور وكانت قد خربت . وسماها انطيشابور وهذه تسمية من الجمع بين اليوناني والفارسي ومعناها : انت بدل سابور . وبنى مدينة ثالثة على دجلة وسماها مروحابور وهي عكبرا ونواحيها . واسكن في هذه المدن قوما من السبي ودفع اليهم اراضي يعمروها ومنازل يسكنوها . وكثر النصارى في بلد الفرس بهذا السبب وبنيت الديارات والبيع . وكان فيهم كهنة سبوا من انطاكية فسكنوا جنديسابور واختاروا ازدق الانطاكي فجعلوه اسقفا عليهم لان ديمطريوس فطرك انطاكية اعتل ومات من الغم . وكان قد خرج منها قبل هذا السبي الثاني وصار الفطرك على انطاكية بعد ما سبي ديمطريوس فطركها فولي الشمشاطي . وقد شرح دانيال بن مريم خبره شرحا بليغا . وبنى سابور ايضا مدينة بكشكر وسماها حسرشابور واسكنها قوما من اهل المشرق» (28).

L'auteur de la *Chronique* utilise des sources plus anciennes et bien documentées, telle l'*Histoire*, aujourd'hui perdue, de Daniel ibn Mariam (milieu du VII[e] s.). Il s'accorde en substance avec les géographes et les historiens arabes ath-Tha'âlibî, Ibn al-Faqîh, Ibn Rosteh, at-Tabarî, Yâqût (29) et Ibn al-Athîr (30). Les villes bâties par ordre de Sapor à

(28) «Dans la onzième année de son règne, Sapor (*Sâbour*) fils d'Ardaschir envahit le pays des Romains; il y séjourna longtemps et détruisit plusieurs villes. Il vainquit l'empereur Valérien (*Oulifrânious*) et l'emmena captif dans le pays des Nabatéens (*An-Nabat*). Valérien y tomba malade de tristesse et y mourut. Les Pères exilés par le maudit Valérien revinrent alors dans leurs villes épiscopales. Et Sapor quitta le pays des Romains, emmenant avec lui les captifs qu'il fit habiter dans le pays de l'Iraq, de la Susiane (*Al-Ahwâz*), de la Perse et dans les villes bâties par son père. Il bâtit lui-même trois villes et leur donna des noms formés du sien. L'une était dans le pays de Maichan; il l'appela Sod Sapor: c'est (actuellement) Deir Mahrâq; la seconde, en Perse, s'appelle encore aujourd'hui Sapor. Il rebâtit Gondisapor, qui était tombée en ruines, et l'appela Anti Sapor, nom formé du grec et du persan et qui signifie: «Tu es l'équivalent de Sapor» [plus probablement: «*Antioche de Sapor*»]. Il bâtit une troisième ville sur les bords du Tigre; il l'appela Marw Habor: c'est actuellement 'Akoborâ et ses environs. Il fit habiter ces villes par des captifs, à qui il donna des terres à cultiver et des demeures à leur usage. Aussi les chrétiens se multiplièrent en Perse; ils y bâtirent des monastères et des églises. Il y avait parmi eux des prêtres, emmenés captifs d'Antioche. Ils habitèrent Gondisapor et choisirent comme évêque Azodoc d'Antioche, parce que Démétrianus (*Démétrius*), patriarche d'Antioche, était tombé malade et était mort de tristesse. Il en était sorti (d'Antioche) avant cette seconde déportation; et, après que son patriarche Démétrianus eut été emmené captif, Paul de Samosate devint patriarche d'Antioche. Daniel ibn Mariam a raconté toute son histoire. Sapor bâtit aussi une ville dans le pays de Kachkar, l'appela Hasar Sapor et la fit habiter par des Orientaux». (*Histoire nestorienne inédite* (*Chronique de Séert*), édit. texte arabe et trad. française par A. Scher, aidé de J. Périer, P. Dib, F. Nau et R. Griveau, in *P.O.*, IV, 3, Paris 1907, pp. 10, 11. — La traduction française a été ici légèrement modifiée).

(29) Cf. références et discussion dans l'*art. cit.* du P. Peeters, pp. 298 sq.

(30) *Al-Kamel*, II, p. 135.

l'intention des déportés sont: Sadsâbur (province de Bassora) Sâbûr (31) en Perse, Jundisâpûr ou la «Meilleure Antioche de Sapor» (32), Mûrû-hâbur (rive gauche du Tigre, à peu de distance de Bagdad), Hasar Sabûr dans le pays de Kachkar et Eranchar dans le Fars.

La deuxième vague de déportation date du règne de Sapor II (335-379) (33). Elle sévit en 348 contre Sinjar (34); vers 350, contre les habitants de la province cis-euphratéenne; en 360, contre 9000 habitants de Zabdicène, notamment de Bâzabda (près de l'actuelle Jazîrat ibn 'Umar), déportés en Susiane (35) et pour lesquels le roi fit bâtir la ville de Karka d'Lédân (36). D'après al-Mas'ûdî (37) et ath-Tha'âlibî (38), les captifs furent distribués entre Sûs (39), Chuster (40) et d'autres villes de l'Ah-

(31) «Les ruines de Sâbur se voient encore au N.O. de la ville de Kazerûn, dans la province du même nom. De gigantesques sculptures, avec inscription, y représentent le triomphe de Sapor I[er] sur Valérien. Dans la facture de ses bas-reliefs les archéologues ont reconnu des traces évidentes de la technique romaine. Peut-on souhaiter une meilleure preuve et moins suspecte d'influence étrangère, que Sâbûr fut bien, comme le dit notre auteur (*Chronique de Séert*), colonisée par des exilés byzantins» (P. Peeters, S. *Démétrianus*, p. 299).

(32) Le site de Jundisâpûr a été reconnu par les archéologues près du village moderne de Châh 'Abâd, à dix kilomètres au sud de Dizfûl. Sur la déportation des Antiochiens par Sapor et leur installation dans la «Meilleure Antioche de Sapor», cf. en dehors de la *Chronique de Séert*, Ath-Tha'âlibî, *Histoire des rois de Perse*, texte arabe et trad. franc. H. Zotenberg, Paris. 1900, p. 494; At-Tabarî, in Nöldeke, *Geschichte der Perser und Araber zur Zeit der Sassaniden*, 1879, pp. 32-33, 40-4; Al-Mas'ûdi, *Les Prairies d'or*, traduction française de Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, revue et corrigée par Charles Pellat, t. I, Paris, 1962, p. 228; E. Honigmann et A. Maricq, *Recherches sur les Res Gestae Divi Saporis*, Bruxelles, 1953, p. 15; Glanville Downey, *A history of Antioch in Syria*, Princeton, 1961, pp. 255-261, 587-594. «Il semble bien que le roi ait permis aux déportés de se bâtir une ville sur le plan de leur cité d'origine, plan géométrique qui sera le même suivi en 540 par les constructeurs de la seconde «Meilleure Antioche», celle de Chosroès I[er], près de Séleucie-Ctésiphon» (J. M. Fiey, *L'Élam*, I, p. 229).

(33) L'empereur romain de l'époque était Constance II (337-351-361). Dans l'une de ses campagnes, il était accompagné d'Eusèbe, évêque d'Émèse (Homs). Cf. E. M. Buytaert, *L'Héritage littéraire d'Eusèbe d'Émèse* (Bibliothèque du Muséon, vol. 24), Louvain, 1949, p. 86.

(34) Ammien Marcellin, XX, 6, 7.

(35) *B.H.O.*, n. 375.

(36) Le site est aujourd'hui appelé Ivân-i Karkhah, à dix kilomètres au nord du pont-barrage de Pû-i Pul (J. M. Fiey, *L'Élam*, II, p. 123-124).

(37) *Les Prairies d'or*, II, p. 186.

(38) *Histoire des rois de Perse*, p. 530.

(39) Ou Suse, l'une des capitales des rois achéménides. La ville reçut parmi les prisonniers un contingent important de tisserands grecs. Ath-Tha'âlibî, *Histoire des rois de Perse*, pp. 531-532, vante l'habileté des médecins de Sûs, héritée des «prisonniers Rûms». Cf. *L'Élam*, II, pp. 140-145.

wâz. Cette vague atteignit plus tard encore les Taghlibites (chrétiens) et d'autres tribus arabes, transportés dans les provinces du Khuzistân, de Kirmân et de Tawaje. Ajouter à ces déportés l'arrivée d'évêques et de moines expulsés de l'Empire romain par l'empereur Valens (364-378) devenu arien. Ces orthodoxes étaient soit des «Grecs», soit des Araméens. Thomas de Marga nous a conservé le nom d'un certain nombre d'entre eux; il les considère tous comme des «Rûms»: Mar Aḥḥa qui habitait une grotte dans une montagne, près du Zâb (41); le bienheureux Addaï, du monastère de Râma, non loin de Billa (actuelle Billân) (42); le métropolite «rûm» Mâr Yûhannân qui vivait en reclus dans une grotte ressemblant à un tombeau dans la Gorge de Barâzi et qui convertit au christianisme le village de Qûb (près de 'Aqra), habité par des Mages, des Manichéens et des païens qui étaient fous et enivrés de l'adoration des idoles, des arbres — il détruisit le temple du feu de Qûb et édifia à sa place l'église qui existait encore au temps de Thomas; il y établit également une école et fut le fondateur d'une communauté monastique florissante (43) —; le bienheureux Grégoire, créateur d'un couvent près de Billa (44).

> «Le siècle ne se termine pas avant que, en 395, quelque dix-huit mille Romains reçoivent asile en Perse et notamment dans les villes royales. Le cas de ces Romains est encore différent: ils avaient été emmenés en captivité, de Syrie et de Haute Mésopotamie, par les Huns, et furent libérés par les Perses qui assurèrent leur subsistance sur la cassette royale, en attendant leur rapatriement. Huit cents d'entre eux étaient encore à Ctésiphon et Veh Ardashîr en 399, au début du règne de Yazdegerd Ier» (45).

Sous Qawad Ier (488-531), déportation, entre 502-506, des habitants de Théodosiopolis en Arménie, puis de ceux d'Amid (Diarbakr) et de Mayâfâriqîn pour lesquels le roi fit construire, à la limite du Fars et du Khuzistân, dans la province actuelle d'Arrajân (46) la ville de Weh Amid-i Qawadh, «Amid meilleure de Qawadh» (47).

Aux alentours de 540, Chosroès Ier Anouchirwân, à travers une randonnée triomphale saccagea ou détruisit une série de villes de la

(40) La Sosirat de Pline, située à soixante milles au nord d'Al-Ahwâz. Yâqût, *Dictionnaire de la Perse*, Traduction Barbier de Meynard, p. 139, parle des robes et des turbans précieux, à larges bordures, qui s'y fabriquaient encore après l'Islam. Ce travail, comme on le verra plus loin, fut introduit en Perse par les «Rûms»; cf. *L'Élam*, II, pp. 134-140.

(41) *Kitâb ar-ru'asâ'*, p. 258 (Fiey, *Assyrie chrétienne*, I, p. 222).

(42) *Ibid.* (Fiey, I, p. 290).

(43) *Id.*, pp. 127, 258 (Fiey, I, p. 292).

(44) *Id.*, pp. 258, 163, note 1.

(45) Fiey, *Jalons*, p. 60.

(46) Cf. *E.I.*², art. *Arradjân* par M. Sterck et D. N. Wilber, pp. 679-680.

(47) Références in Peeters, *art. cit.*, p. 306 et E. Muralt, *Essai de chronographie byzantine*, t. I, édit. anastatique, Amsterdam, 1963, pp. 116-117.

Syrie du Nord: Sûra, Hiérapolis (Mambige), Alep, Antioche (48), Apamée, Chalcis, Édesse, Carrhe (Harrân), Constantiné, Dara (49). Le roi ne se contenta pas d'enlever la population de Théoupoulis, mais il lui fit emporter avec elle le marbre et les mosaïques de ses palais et de ses églises, pour qu'elle puisse les réemployer à la construction d'une cité nouvelle, près de Séleucie-Ctésiphon, cité bâtie sur le plan d'Antioche et qui reçut le nom de Weh-Antiok-i Khosro, «Meilleure Antioche de Chosroès» (50), qui sera plus tard communément désignée par les sources arabes sous le nom d'ar-Rûmiya, la Romaine (51). En 573, de nouvelles théories de

(48) La prise de la ville est décrite par l'auteur de la *Vie* de Siméon le Jeune, *La Vie de S. Syméon Stylite le Jeune 521-592*, publiée par P. Van den Ven, t. II, traduction et commentaire, Bruxelles, 1970, pp. 61-66. Sur cet événement cf. E. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, t. II, 1949, pp. 489-490, avec renvoi aux sources; G. Downey, *A History of Antioch in Syria*, pp. 533-546.

(49) Références pour chacune de ces villes in Muralt, *op. cit.*, pp. 179-180; y ajouter Agapius, episcopus Mabbugensis, *Historia universalis*, éd. L. Cheikho, *C.S.C.O.*, vol. 65 (script. arab. t. 10), Louvain 1962 (réimpression anastatique), p. 321.

Nous constatons dans cette tourmente qu'un certain nombre d'évêques furent les véritables défenseurs de leurs cités. Ainsi Chosroès rendit, contre promesse de rançon, 12.000 prisonniers de Sûra à l'évêque Candide de Sergiopolis. L'hiérarque paya chèrement son acte de dévouement. En 542, le roi se présenta de nouveau sur le territoire byzantin et réclama la rançon promise; Candide chercha vainement des excuses. Le roi le jeta en prison et le flagella, puis envoya recenser les biens du sanctuaire des SS. Serge et Bacche. Un arabe chrétien sauva la ville (R. Devreesse, *Le patriarcat d'Antioche depuis la paix de l'Église jusqu'à la conquête arabe*, Paris, 1945, p. 289, avec références aux sources anciennes).

Chosroès extorqua par le moyen de Mégas, évêque de Bérée (Alep), 2000 livres d'argent aux habitants d'Hiérapolis. Lors de l'invasion de Qawâd Ier, Constantiné allait tomber par trahison entre les mains des Perses; son évêque, Varadate, s'en vint encourager les défenseurs; il mérita l'estime du roi et les Perses abandonnèrent leur entreprise (R. Devreesse, *op. cit.*, p. 297).

(50) Procope, II, 14. Eutychius rapporte à ce sujet un fait étonnant qui nous semble créé de toutes pièces pour marquer simplement que la Nouvelle Antioche fut édifiée à l'image de l'ancienne: lorsque Chosroès prit la ville, il en fit relever le plan, avec ses rues, le nombre exact de ses maisons, avec leurs hauteurs et leurs largeurs, et l'envoya à son lieutenant à al-Madâ'en lui ordonnant de faire bâtir une ville identique en sorte qu'il n'y ait aucune différence entre elle et son modèle. La ville fut édifiée. Chosroès la nomma ar-Rûmiya. Il y transplanta les habitants d'Antioche. Lorsque ceux-ci arrivèrent et pénétrèrent par la porte de la ville, chacun d'eux se dirigea vers sa maison, comme s'il en était sorti et y retournait (Eutychii Patriarchae Alexandrini, *Annales*, éd. L. Cheikho, I, *C.S.C.O.*, vol. 50 (Scrip. arab., t. 6), Louvain, 1962 (réimpression anastatique), p. 208.

(51) Al-Ya'qûbî, *Kitâb al-Buldân*, trad. G. Wiet, I.F.A.O., Le Caire, 1937, p. 163; Le Strange, *The Lands of the eastern Caliphate*, 1905, pp. 34-35; Nöldeke, *Gesch. d. Perser u. Araber zur zeit der Sassaniden*, Leiden, 1879, pp. 165, 239; Streck, *Babylonien nach den arab. Geographen*, II, 1901, pp. 266 sq; *E.I.*, III, p. 77.

captifs venant de Dara (98.000 personnes), d'Apamée (292.000 personnes) et autres lieux de Syrie furent encore amenées en territoire perse (52). Parmi eux se trouvait au moins un évêque, celui d'Apamée.

La dernière décennie du VI^e^ s., marquée par l'accord entre Maurice et Chosroès II, n'assista plus à des scènes de déportations massives; mais à la suite de la révolte qui renversa le *basileus* en 602, les hostilités reprirent et se prolongèrent pendant les ultimes années de l'empire sassanide.

En 602/603, les habitants d'Édesse furent exilés au Ségestân et au Khurâsân (53). En 606, Dara tomba entre les mains des Perses; puis ce fut le tour d'Amîd (607) (54), d'Hiérapolis, Chalcis et Alep en 608/609; Antioche dont ils tuèrent le patriarche et emmenèrent la population en exil (610) (55). En mai 611, Apamée et Édesse succombèrent à leur tour (56); Damas en 613 (57). La Palestine et l'Égypte ne tardèrent pas

(52) Ces chiffres nous paraissent énormes, surtout si, comme le dit G. Hertling, *Die Zahl der Christen zu Beginn des Vierten Jahr*, in *Z.K.Th.*, 1934, p. 58, Antioche, qui était la ville la plus peuplée de Syrie, ne comptait que 100.000 habitants. Pourtant ils sont maintenus par les anciens historiens, avec de légères variantes. Ainsi Jean d'Éphèse, *Historiae Ecclesiasticae pars tertia*, version latine par E. W., in *C.S.C.O.*, t. 106 (series syr. 55), donne, pp. 221-222, pour le total des déportés, 292.000 personnes et à la p. 239, 275.000, compte tenu des habitants de Dara. D'après l'*Anonyme de 1234* (*Chronicon ad annum Christi 1234 pertinens*, texte syriaque édité par J.-B. Chabot, *C.S.C.O.*, t. 81 (series syr. 36), pp. 161, 162, 165) 98.000 venaient de Dara. Par contre, Michel le Grand, dans sa *Chronique*, X, 9, dit que les 292.000 personnes étaient d'Apamée. Agapius, *Kitâb al-'Unwân*, p. 324, ne donne aucun chiffre. Parmi les déportés, 2.000? vierges envoyées en cadeau par Chosroès aux rois des Turcs pour les entraîner contre les Byzantins. Elles se noyèrent plutôt que d'accepter l'apostasie et le déshonneur. Cf. Stein, *op. cit.*, pp. 20, 52, note 9; J. B. Bury, *A History of the Late Roman Empire from Arcadius to Irene 395 A.D. to 800 A.D.*, t. II, Londres, 1889, p. 70.

En confirmation de la véracité de ces chiffres, nous pouvons apporter le témoignage d'une inscription latine (*C.I.L.*, III, *Suppl.* 1, n. 6687) relative au recensement de Quirinius. Rédigée à la première personne, elle fait état de la carrière d'un officier, Q. Aemilius Secundus, qui effectua le recensement d'Apamée. Il mentionne 117.000 citoyens — hommes, femmes, et enfants pubères comptés jusqu'à un âge limite de 65 ans. Mais le chiffre total de la population de la *civitatis* ne saurait être atteint qu'en tenant compte en outre de la plèbe, des esclaves et de tout le prolétariat rural. Fr. Cumont, *The Population of Syria*, in *Journ. Rom. Stud.*, t. XXIV, 1934, p. 189 et J. Ch. Balty, directeur des fouilles d'Apamée (dans un article sous presse dont il a eu l'amabilité de nous communiquer les épreuves, qui paraîtra dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, Berlin, 1975), le forcent à quatre ou cinq cent mille âmes.

(53) Barhebraeus, *Chron. eccles.*, II, col. 125.

(54) Théophane, *ann. 6098*; Agapius, *Kitâb al-'Unwân*, p. 330.

(55) *Kitâb al-'Unwân*, p. 331.

(56) Références in Muralt, *op. cit.*, p. 270.

(57) Références in Muralt, *op. cit.*, p. 272.

à être envahies. Les flots des transplantés reprirent les routes de la Perse. Le patriarche chalcédonien de Jérusalem, Zacharie, accompagna les exilés de Palestine et de Jérusalem (58). Tous ces déracinés furent concentrés en Babylonie, peut-être à ar-Rûmiya ou dans quelqu'une des cités éphémères qui, peu d'années plus tard, devaient être anéanties avec l'empire sassanide par l'invasion arabe.

Vraisemblablement, ces déportations en masse faisaient partie d'un système politique et militaire. Elles fournissaient à l'empire perse les gens de métiers et de professions dont il avait le plus besoin: main-d'œuvre spécialisée pour bâtir ponts, canaux et barrages, fabricants de brocarts et d'autres étoffes de prix, de vêtements de bourre de soie et de filoselle, etc. Mas'ûdî mentionne expressément un certain nombre d'industries introduites en Perse par des artisans déportés de Mésopotamie, qui avaient fait souche dans leur lieu d'exil (59). D'après Ath-Tha'âlibî (60) ce sont les captifs originaires de Sinjar et d'Amîd qui répandirent dans les villes d'Al-Ahwâz de nouvelles espèces de brocart et de soieries. Sapor II érigea pour les artisans royaux, tisserands d'étoffes et brodeurs d'or, un atelier situé près de son palais d'été. Nous avons vu que ce sont des architectes «Rûms» qui construisirent la seconde «Meilleure Antioche» de Chosroès I^er^. C'est à eux que fut confiée l'édification du grand palais du roi dont subsiste encore aujourd'hui le fameux Iwân Kasra. Plusieurs ponts «romains» d'Iraq sont aussi probablement l'œuvre de déportés. Un poète anté-islamique de la cour des Lakhmides au VI^e^ s., Tarafa, trouvera ces ponts si parfaits qu'il leur comparera la beauté des pattes de sa chamelle préférée dont la courbure serait «tel un pont construit par un Grec dont l'architecte aurait juré de l'entourer de briques bien cimentées» (61).

Les Églises de la captivité

Avec les colonies d'émigrés forcés, les envahisseurs sassanides emmenaient d'ordinaire les autorités religieuses sur qui l'on comptait pour maintenir l'ordre parmi les prisonniers et alléger leur sort dans la mesure où les ravisseurs eux-mêmes étaient intéressés à l'adoucir. C'est ainsi

(58) Cf. *infra*.

(59) «Ensuite Sapor envahit la Mésopotamie, Amîd et d'autres provinces de l'empire byzantin; il transporta une partie de leur population dans la région de Suse (as-Sûs), de Tustar et différentes autres villes de Susiane (al-Ahwâz). (Ces étrangers) s'établirent et se multiplièrent dans cette contrée, et c'est de cette époque que date la fabrication, à Tustar, du brocart (*tustari*) et d'autres variétés de soieries, de la filoselle (*khazz*) à Suse, des voiles et des tapis à Nisibe et à Séert (Sa'art)» (*Les prairies d'or*, I, p. 228). Cf. aussi *supra* notes 39, 40.

(60) *Histoire des rois de Perse*, p. 530.

(61) Cité par G. Viet, *Grandeur de l'Islam*, Paris, 1961, p. 4; d'après J. M. Fiey, *Jalons*, p. 60, note 83.

que, sous Sapor I, Démétrianus (62) accompagna ses ouailles et devint le «véritable fondateur du siège de Gandisapor» (63).

La prise et l'incendie d'Apamée en 573 par l'armée du général Adaarmanès, envoyé par Chosroès, et la captivité de ses habitants sont rapportés de façon unanime par les historiens grecs, arabes et syriaques (64). Seul cependant Jean d'Éphèse ajoute que l'évêque de la ville — qu'il ne nomme pas — accompagna ses ouailles en exil. S'agit-il d'un évêque chalcédonien ou d'un hiérarque monophysite?

Le dernier évêque jacobite d'Apamée connu au VI^e s. est Pierre, l'un des grands chefs du monophysisme. Il fut condamné en 536 au synode de Constantinople et se vit interdire de résider dans la capitale ou dans ses environs, ou dans aucune grande cité de l'Empire. «Il n'est pas impossible qu'il ait été l'un de ces évêques qui furent internés pendant un certain temps à Dercos; mais, autant que je sache, les sources existantes ne le citent pas expressément parmi eux. D'après une chronique syriaque, Pierre resta à Constantinople jusqu'à sa mort arrivée en 544-545» (65). Il ne peut donc pas s'agir de lui. Postérieurement à Pierre, la liste des ordinaires jacobites d'Apamée nous est donnée par Michel le Grand de 793 à 985, avec quelques interruptions. Le savant

(62) Démétrianus succéda à Fabius avant 252 sur le siège d'Antioche. Son élection fut annoncée en même temps que la mort de son prédécesseur dans une lettre de Denys d'Alexandrie au pape saint Corneille, dont Eusèbe nous a conservé la substance (*Hist. ecclés.*, VI, 46; édition G. Bardy, *Sources Chrétiennes*, n. 41, Paris, 1955, p. 163). On savait de lui qu'il aida à rétablir la concorde troublée par le schisme novatien (Eusèbe, *Hist. ecclés.*, VII, 5 = Bardy, *op. cit.*, p. 168). Il était le père de l'évêque Domnus (Eusèbe, *op. cit.*, VII, 30 = Bardy, *op. cit.*, p. 219). La persécution de Valérien, qui dura de 257 à 260, semble ne pas avoir atteint Démétrianus. Durant son exil, son diocèse fut administré par Hélénus, l'évêque de Tarse. Ce ne fut qu'après sa mort, survenue en 260, que Paul de Samosate le remplaça sur le siège d'Antioche. Son fils, Domnus, sera son deuxième successeur. Il est fêté le 10 novembre dans le martyrologe hiéronymien et nommé avec une quinzaine d'autres personnages illustres dans un panégyrique syriaque, traduit du grec, qui a été attribué à Eusèbe de Césarée (*B.H.O.*, n. 700 et H. Delehaye, *Les origines du culte des martyrs*, p. 225). «Il est permis de croire que celui-ci (Domnus) et son peuple inscrivirent pieusement dans les diptyques le nom de Démétrianus. Peut-être en considération de sa fin tragique, on faisait mémoire de lui parmi les principaux martyrs et pontifes qui avaient illustré l'Église d'Antioche» (Peeters, *Saint Démétrianus*, p. 314).

(63) M. L. Chaumont, *Les Sassanides et la christianisation de l'Empire iranien*, p. 177.

(64) Évagre, *Hist. eccl.*, v, 10; Jean Schol., *Chronique*, I, 4 (édit. C. Müller dans *Fragm. hist. graec.*, IV, 1885, p. 275); Agapius de Mambige, *Kitâb al-'Unwân*, p. 423; Jean d'Éphèse, *Hist. eccles.*, VI, 6 (édit. E. W. Brooks, *C.S.C.O.* (series syr., t. 55), pp. 221-222; Michel le Grand, *Chronique*, X, 9 (trad. J. B. Chabot, II, p. 312).

(65) E. Honigmann, *Évêques et évêchés monophysites d'Asie antérieure au VI^e siècle*, Louvain, 1951, p. 63.

patriarche ne nomme aucun titulaire pour la seconde moitié du VI^e s. Par contre l'Apamée chalcédonienne avait à sa tête un évêque bien connu, Thomas. Il assista à la première prise de son siège épiscopal en 540 par Chosroès I^er (66). La ville échappa à la destruction grâce à la relique de la vraie croix conservée dans sa cathédrale (67); il prit part au V^e concile œcuménique (553) et fit partie de l'ambassade envoyée au pape Vigile. A partir de cette date on le perd de vue et on ne connaît pas d'une façon certaine le nom d'un évêque chalcédonien avant Thomarichus nommé par Théophane (68) pour l'an 665. Il n'est pas impossible que l'épiscopat de Thomas ait duré jusqu'en 573 et que ce soit lui qui ait accompagné la totalité de la population de son siège sur le chemin de l'exil. Biazio Terzi (69) donne le nom d'Anselme à l'évêque d'Apamée déporté en 611. Ce nom est inadmissible sous cette forme germanique pour un hiérarque oriental. Sous Chosroès II, le patriarche Zacharie (70), avec d'autres personnages titrés du clergé de Jérusalem, dut, à l'exemple de Démétrianus, remplir auprès de ses ouailles les mêmes devoirs qu'il remplissait dans son patriarcat de Jérusalem. Le *Récit de la destruction de Jérusalem* continue à lui donner, durant l'exil, le titre «le grand chef» des chrétiens (71).

A défaut de leurs anciens pasteurs, on remettait parfois les déportés aux soins d'un coreligionnaire qui leur inspirait confiance. Ainsi Chosroès I^er préposa au gouvernement des captifs antiochiens de Jundisâpûr un chrétien Rûm qui descendait des premiers déportés, également d'Antioche, établis en Susiane en 256 (72). Le même roi choisit un chré-

(66) Procope, *Bell. Pers.*, II, 16; Évagre, *Hist. eccl.*, IV, 25-26. Cf. aussi Malalas, 480, 7; Théophane, anno 6032; Cedrenus, 12.

(67) Janine Balty, *Archéologie et témoignages littéraires*, in *Colloque Apamée de Syrie*, 15-18 avril 1972, pp. 212-213; Janine et Jean Ch. Balty et Michel Dewez, *Un chantier de recherches archéologiques belges en Syrie, Apamée sur l'Oronte* in *Textes et Documents*, Ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur, n. 255, janvier 1970, Bruxelles, pp. 29-30.

(68) Théophane, *Chronographie*, CVIII, 712.

(69) *Syria sacra*, Rome, 1695, p. 99.

(70) Eutychius, *Annales*, I, p. 216. Zacharie, prêtre et skévophylax de Constantinople, d'après le *Chronicon pascale* (Migne, *P.G.*, t. XCII, col. 977) et Théophane (*op. cit.*, col. 624) fut élu patriarche de Jérusalem en 609. Emmené prisonnier par les Perses en 614, il fut rendu à la liberté après la victoire d'Héraclius. Il mourut en 631. On lui doit la lettre encyclique écrite de l'exil à son peuple de Jérusalem et aux autres Églises. Cette lettre est insérée dans le *Récit de la destruction de Jérusalem*, texte grec in *P.G.*, t. LXXXVI, col. 3228-3233. Il est donné parfois pour auteur du *De persica captivitate opusculum* (cf. *infra*).

(71) Texte arabe in P. Peeters, *Recherches d'histoire et de philologie*, t. I, p. 106.

(72) Ath-Tha'âlibî, *Hist. des rois de Perse*, p. 613.

tien du Khuzistân, nommé Barâz, ancien inspecteur des travaux publics, comme protecteur des exilés de l'Antiochène établis à ar-Rûmiya (73).

La *Chronique de Séert* rapporte que c'est grâce à ces déportés que les chrétiens devinrent nombreux dans l'Empire perse et que des monastères et des églises y furent construits (74). Cependant il est souvent difficile de déterminer si l'expansion du christianisme fut due aux déportés «Rûms», ou si l'Église locale les avait précédés, ceux-là venant alors grossir les rangs. L'arrivée des exilés dans certaines villes causa une situation qui dut se reproduire en Iraq et parfois en Perse. Ainsi à Rew Ardachîr, siège des métropolites de Perside, deux églises furent bâties, l'une des Rûms, l'autre des gens de Karmân, c'est-à-dire des Perses, les premiers célébraient la liturgie en grec, les seconds, en syriaque (75). On trouve plus tard un cas parallèle à Arrajân où voisinaient deux couvents, des «Romains» et des autochtones (76).

Si les déportations avaient été des faits isolés, on pourrait penser que les exilés, après quelques décennies, perdaient leur personnalité et s'amalgamaient avec les autochtones. Mais leur périodicité apportait un sang nouveau aux anciens transplantés et leur permettait de perpétuer leurs traditions religieuses et rituelles (77). De sorte que «le plu-

(73) At-Tabarî, *Annales*, pp. 959-960; Ibn al-Athîr, *al-Kamel*, I, p. 154: «وسبى (كسرى اندشروان) اهل مدينة انطاكية ونقلهم الى ارض السواد وأمر فبنيت لهم مدينة في جانب مدينة طيسفون على بناء مدينة انطاكية واسكنهم اياها . وهي التي تسمى «الرومية» وأجرى على السبي الذي نقلهم اليها من انطاكية الارزاق وولى القيام بامرهم رجلا من نصارى الاهواز ليستأنسوا به لموافقته في الدين» (الكامل لابن الاثير ، § ١ ، ص ١٥٤) .

(74) *Histoire nestorienne*, in *P.O.*, IV, 13, pp. 11, 12.

(75) «وبنى (سابور) برانشهر التي هي كرسي مطارنة فارس بيعتان وسميت واحدة بيعة الروم والاخرى كرمانون وكان يصلى فيهما باليونانية والسوريانية» .
(*Histoire nestorienne, loc. cit.*). Le texte porte Irân-Char. Fiey, à la suite de Peeters et de Mlle Chaumont, propose avec raison de le corriger en Rew-Ardachîr.

(76) J. M. Fiey, *Jean de Daïlam et l'imbroglio de ses fondations*, in *POC.*, X, 1960, 195-211; *Jalons*, p. 57; *Diocèses syriens orientaux du Golfe Persique*, in *Mémorial Mgr Gabriel Khouri-Sarkis*, 1898-1968, Louvain, s.d., pp. 194-198.

(77) «Plusieurs des Églises de Perse avaient été fondées par des chrétiens d'Antioche et de la Syrie du Nord emmenés comme prisonniers de guerre par Sapor Ier. Arrachées à leur milieu hellénisé et transplantées en Perse, ces populations exilées étaient redevenues purement araméennes. Mais elles n'avaient pourtant pas perdu le souvenir de leur patrie d'origine. Dans les Actes des martyrs perses, les descendants de ces déportés continuent d'être appelés «les Romains de la captivité». Il a fallu toute la myopie spécifique de l'érudition purement livresque, *bybliakis exéos*, aurait dit Polybe, pour qu'on ait si longtemps tardé à voir, à travers la lettre de nos textes, à quelle épreuve le loyalisme de ces chrétiens fut mis par leurs attaches ethniques, au moment où la guerre éclata entre Rome et la Perse. Et, de l'autre côté de la frontière, la sympathie des Grecs pour leurs coreligionnaires de Perse ne laissait pas de donner prise à des soupçons politiques, même si elle était inspirée uniquement par

ralisme du christianisme perse, déjà si marqué à la fin du IVe s., ne fera que s'accentuer au cours des siècles suivants, portant en germe toutes les divisions de l'avenir. Dans la plupart des cas, les éléments transplantés sont juxtaposés à la communauté locale (78); dans certains cas, c'est 'une captivité' qui a son évêque, telle la 'chwîta' de Gurgân (Hyrcanie) et celle de Bet Lachpar (Hulwân) qui sont représentées au synode de 424» (79).

Certains faits seulement pour rappeler la persistance des traditions des exilés. Ce sont les «fils de la captivité des Romains» qui enterrent le catholicos Chim'ûn b. Sabbâ'é en 341 à Karka d'Lédân (80). Sapor n'inquiéta pas les «fils des Rûms» et, «seuls de tout l'Orient», ils furent laissés en paix parce que leur ville avait été récemment bâtie et le roi n'y voulait pas de difficultés. A la mort de Chosroès Ier, en 579, les «Rûms» de la «Meilleure Antioche» figureront dans le cortège funèbre du monarque, «selon l'usage des chrétiens, tenant en mains des encensoirs et des cierges» (81). Quand le dernier roi sassanide Yazdegerd mourra misérablement assassiné en 651, les moines qui l'enterreront seront des «Rûms» (82).

l'admiration de leur courage» (P. Peeters, *Le Tréfonds oriental de l'Hagiographie byzantine*, Bruxelles. 1950, p. 18).

(78) Aussi tard que 544, on trouve encore le mélange de noms grecs et syriaques: ainsi, à Chuster, un Marcianus fils d'Awdîchô'.

(79) J. M. Fiey, *Jalons*, p. 60.

(80) *Chronique nestorienne*, in *P.O.*, IV, pp. 93-94.

(81) *Id.*, *P.O.*, VII, 2, p. 105. «On avait fait à ce prince une réputation d'esprit éclairé, ouvert aux envolées du génie grec. La Logique dédiée au roi Khosrau par Paul le Perse... ou par un de ses homonymes — les avis sont partagés — est un monument de la flatterie ou de la réclame qui avait monté le succès de cette imposture. On voulait s'y tromper. Le Syrien Damascius, Isidore de Gaza, les Phéniciens Hermias et Diogène, avec trois autres philosophes en disponibilité, s'imaginèrent qu'ils auraient dans le potentat oriental un appréciateur de l'hellénisme plus intelligent que Justinien. Toute la pléiade prit donc la route de Ctésiphon, se promettant d'y trouver le prince de Platon, dont les regards augustes s'égaieraient à voir la Cyropédie mise en action. Le désenchantement commença dès les premiers contacts. Ce qui advint ensuite était écrit par avance dans les souvenirs encore vivaces des populations byzantines qui avaient vu passer les hordes de Kawâd. La comédie en se prolongeant risquait de mal tourner. On se sépara en bons termes. Cette fois, Khosrau se montra d'humeur accommodante. En congédiant ses philosophes, il leur fit des rentes qui leur assuraient du loisir pour le reste de leurs jours et, dans l'arrangement qu'il conclut en 533 avec Justinien, il stipula que ses hôtes ne seraient pas inquiétés pour leurs doctrines. Mais, quelques années (plus) tard, ce même Khosrau se brouillait à mort avec l'empire grec» (P. Peeters, *La Vie syriaque de Mâr Aba, catholicos de l'Église perse (540-552)*, in *Recherches d'histoire et de philologie orientales*, t. II, pp. 131-132).

(82) Abou l-Qâsem al-Firdawsi, *Le Livre des Rois*, trad. J. Mohl, Paris, 1878, VII, pp. 394-398.

Martyrs melchites en Perse

Généralement les invasions et les excursions militaires des Sassanides eurent pour théâtre les parties de l'Empire romain et, plus tard, byzantin comprises dans les limites du patriarcat d'Antioche; elles dépassèrent rarement les diocèses de l'Osrhoène, de la Mésopotamie et des deux Cilicies; d'ailleurs, dans notre nomenclature des invasions, nous avons passé sous silence celles qui pénétrèrent en Arménie et en Cappadoce. Après 451, les Perses n'épargnèrent pas plus les Monophysites que les Chalcédoniens, de sorte que les déportés à partir de cette date appartenaient aux deux confessions. Cependant la présence, attestée par les sources, d'hiérarques chalcédoniens parmi les déportés et l'insistance avec laquelle les auteurs nestoriens et même monophysites signalent parmi les exilés des «Rûms» (83) indiquent l'importance du contingent originaire des patriarcats melchites établi par force dans l'Empire sassanide (84). Une autre preuve est la place que tiennent certains «martyrs perses» dans le calendrier hagiographique byzantin. Les hymnographes célébrèrent très largement leur lutte héroïque. Parmi les «saints persans» qui furent honorés les premiers, dans la liturgie byzantine, avec des hymnes, à partir peut-être du VI[e] ou du VII[e] siècle, il y a Anastase le Perse, Jacques l'Intercis et Acepsimas avec ses compagnons. On doit remarquer surtout les hymnes composées pour eux par Théophane Graptos (778-845), né à Jérusalem. D'autres hymnes furent composées plus tard

(83) Nous n'avons pas à démontrer que le terme de *Rûm* s'applique surtout aux Melchites. Ce point est acquis depuis les études de H. Zayat, en particulier son ouvrage *ar-Rûm al-Malakiyyûn fî l-Islâm*, t. I, Harissa, 1953, pp. I-II. Nous nous contentons de citer un seul témoignage, celui d'Abû l-Raïḥan Muḥammad al-Bîrûnî, dont l'information sur les melchites de Khurâsân est précieuse et judicieuse, comme on le constatera dans la suite: «Il n'y a de Rûms que les melchites» (*Al-Athâr al Bâquia*, édit. Sachau, pp. 288-289).

(84) Il est important de faire la distinction entre deux termes que les historiens nestoriens emploient pour désigner les déportés. Parfois ils les appellent des «Rûms», parfois des «Rûms du territoire de l'Occident». Dans le premier cas, il ne peut s'agir que de melchites; dans le second, la désignation englobe toute personne en provenance des terres de l'Empire, melchite, monophysite ou autres. D'ailleurs nous savons que l'extension du patriarcat jacobite, en Iraq et en Perse, provient du même phénomène, la déportation, et que Mârûta, «grand métropolite de Tagrît», sacra pour les transplantés monophysites de 609 qui habitaient surtout le Sigistân et le Khurâsân, trois évêques, l'un pour le Sigistân, le second pour Heryû et le troisième pour l'Azerbaïdjan. Cf. E. Honigmann, *Le couvent de Barsauma et le patriarcat jacobite d'Antioche et de Syrie*, Louvain, 1954, pp. 95-105.

Mais jusqu'aux premières décennies du VI[e] s. l'élément prédominant parmi les déportés était celui des Chalcédoniens. C'est un fait que reconnaissent toutes les sources syriaques occidentales. «Dans les premières décades du VI[e] s., les vrais «fidèles», c'est-à-dire les Monophysites, étaient très peu nombreux au pays des Perses. Leur nombre augmenta vers 524, quand l'empereur Justin décida de poursuivre dans son royaume les «hérétiques» qui avaient refusé Chalcédoine» (Fiey, *Jalons*, p. 127).

Istakhr: *(Photo aimablement communiquée par M.P. Bernard).*

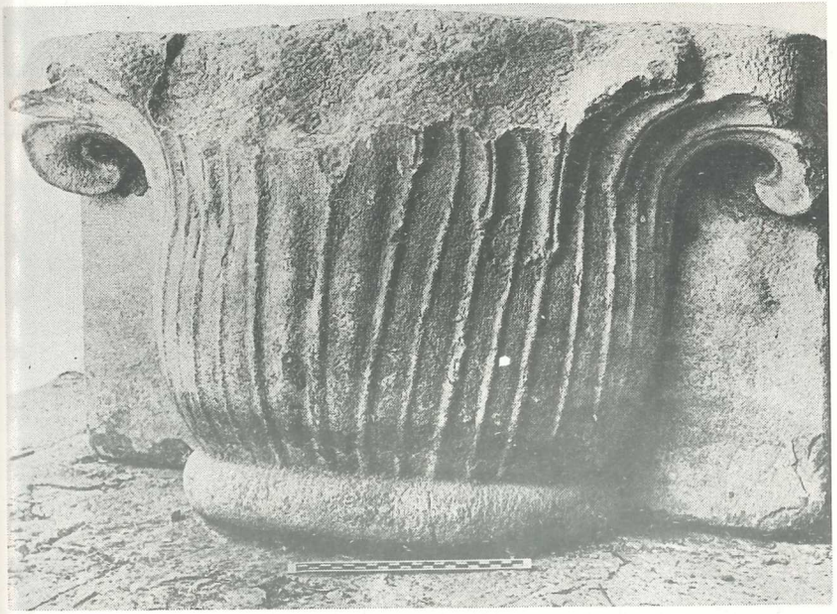

Istakhr: chapiteau corinthien de pilastre *(Photo obligeamment communiquée par M.P. Bernard).*

Couvent de saint Jacques l'Intercis, près de Qâra *(Photo J. Nasrallah)*.

par Joseph l'Hymnographe (816-886) et par son contemporain Georges de Nicomédie, pour les martyrs Jonas et Barachisius, Siméon, évêque de Séleucie-Ctésiphon, Jacques et Azad, Golindouch, etc. Au XI^e^ s., le moine italo-grec Barthélemy de Grottaferrata dédia une nouvelle hymne à Anastase le Perse. Marc et Jean Eugénikos composèrent chacun un canon adressé à Jacques l'Intercis. Le premier a utilisé la *Passion* métaphrastique (*B.H.G.*, n. 773) encore inédite (85). Beaucoup d'autres «martyrs persans» sont nommés dans le calendrier en vers de Christophe de Mytilène (XI^e^ s.) (86). Dans cette production des hymnographes et dans le culte que l'Église byzantine a porté aux «saints de Perse» se manifeste la conscience des liens qui rattachaient ces martyrs à leur Église-mère (87). D'ailleurs les historiens nestoriens ne cachent pas qu'un certain nombre de ces saints étaient des «Rûms».

* * *

Organisation de l'Église melchite en Perse

Fondation d'un catholicosat

Les Melchites de la diaspora perse avaient-ils un clergé, une hiérarchie stable pour veiller à leurs intérêts spirituels? Les évêques déportés songèrent-ils à pourvoir à leur succession? Leurs communautés

(85) Les deux canons ont été édités par Christian Hannick, *Studien zu den griechischen Handschriften der Œsterreichischen Nationalbibliothek*, Vienne, 1972, pp. 105-116. Le même auteur a publié l'*Éloge* de Jacques le Perse (*B.H.G.*, n. 773e) d'après le *cod. Vindob. Theol. gr 186* (XV^e^ s.) dans *Anal. Boll.*, t. 90, 1972, pp. 261-288.

Les textes hagiographiques grecs qui célèbrent Jacques l'Intercis (*B.H.G.*, 772, 772a, 772b, 773d) ont été étudiés par Paul Devos, *Le dossier hagiographique de S. Jacques l'Intercis*, in *Anal. Bol.*, t. 71, 1953, pp. 157-210; t. 72, 1954, pp. 213-256; il a édité les trois premiers. «Il est encore impossible dans l'état actuel des études liturgiques d'apprécier l'ampleur exacte des productions hymnographiques en l'honneur du martyr de Perse. L'acolouthie aujourd'hui en usage offre un canon attribué à Théophane; d'autres pièces ont été repérées par S. Eustratiadès... Quant aux traces de Jacques le Perse dans la poésie profane, on n'en connaît qu'une épigramme de Jean Géométrès et les vers dodécasyllabiques de Marc Eugénikos» (Ch. Hannick, *Anal. Bol.*, t. 90, 1972, p. 263). Nous signalons pour la petite histoire que l'un des couvents melchites les plus anciens de la Damascène est celui élevé près de Qâra, en l'honneur de saint Jacques l'Intercis.

(86) Cf. à ce sujet Enrica Follieri, *Santi Persiani nell'innografia bizantina*, in *Academia Nazionale dei Lincei*, Anno CCCLXIII, 1966, Quaderno n. 76, pp. 227-242.

(87) Les hagiographes byzantins montrèrent autant de dévotion que les hymnographes dans la célébration des vertus et des miracles de certains «saints perses». Même une nomenclature bibliographique succincte nous entraînerait trop loin. Nous nous contentons de signaler la *B.H.G.* des Bollandistes. La plupart des documents hagiographiques byzantins sont cités et analysés par Tillemont, *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, t. VII, pp. 76-101, 236-242. Les *Actes* grecs des martyrs perses ont été édités par H. Delehaye, in *P.O.*, t. II, 1905, pp. 405-560.

locales possédaient-elles des lieux de culte, des églises de leur rite? Autant de questions auxquelles nous aurions voulu répondre et pour lesquelles nous avons peu d'éléments. Les anciens chroniqueurs melchites, Eutychius, Agapius de Mambige, semblent s'être désintéressés du sort de leurs coreligionnaires. Nous ne trouvons dans leurs *Annales* que de rares renseignements. Quant aux historiens nestoriens et monophysites, cédant à leur antagonisme contre les partisans de Chalcédoine ayant la même foi que l'Empire byzantin si détesté, ils ne prêtent aucune attention à cette minorité. Ibrâhîm ibn Yûhanna al-Antâkî ou Ibrâhîm le Protospathaire, écrivain antiochien du X^e s. (88), nous donne cependant un renseignement capital:

> «Ctésiphon, dit-il, que nous venons de nommer était une grande et fameuse ville. C'était en effet une limite et une frontière du royaume perse. Il y avait là un groupe de chrétiens dont le chef ne s'appelait pas *mutrân* (métropolite), parce que la fonction de *mutrân* n'était pas suffisante pour gouverner une communauté aussi nombreuse, répandue dans toute la Perse, et pour faire dépendre ses affaires de simples évêques, d'ailleurs en nombre presque restreint. Il y fallait de nombreux évêques et des évêques tels par le nombre (88 bis). Un seul *mutrân* ne pouvait suffire à les désigner et à leur donner la cheirotonie. Aussi un besoin pressant se fit-il sentir de créer de nombreux *mutrâns*. D'autre part ces vastes régions étaient éloignées de notre ville, nommée du nom de Dieu (89). Ce lieu (Ctésiphon), situé dans le royaume de Perse, interdisait le plus souvent le voyage à Antioche pour qu'on instituât des *mutrâns* partout où il fallait. Les anciens adoptèrent donc pour ce cas une autre façon de faire, qui devait trouver également application pour diverses autres nations et différentes régions lointaines, comme au pays des Khazars, des Abkhazes (Abasges) et des Bulgares: on ordonna un dignitaire, avec un pouvoir supérieur à celui de *mutrân*, qu'on appela catholicos, ainsi qu'il est nommé dans les régions ci-dessus mentionnées. Nos ancêtres ont donc suivi cet usage. Celui qui préside à notre cité ordonna un catholicos pour Ctésiphon» (90).

(88) Auteur melchite du X^e s. à qui nous devons, en plus de la version d'un recueil de 52 sermons, lettres et exhortations de saint Éphrem, et d'un homéliaire de 30 *maîmar* de Grégoire de Nazianze, des biographies de certains hommes d'Église contemporains du patriarcat d'Antioche. La seule biographie qui nous soit arrivée est celle du patriarche Christophore († 23 mai 967). Elle a été publiée en texte original et traduction française par H. Zayat, sous le titre *Vie du patriarche melkite d'Antioche Christophore († 967)* in *POC.*, 1952, pp. 11-38, 333-336 et en résumé dans *al-Machreq*, 1953 (tiré à part intitulé *ar-Rûm al-Malakiyyûn fi l-Islâm*, Beyrouth, 1954, pp. 13-34).

(88 bis) Pléonasme de l'auteur.

(89) Allusion à Théoupolis, nom d'Antioche.

(90) Nous nous écartons du texte arabe publié par Zayat et de sa version française. Ce savant en effet s'était appuyé sur un manuscrit défectueux de sa collection. Il le savait et projetait de le collationner sur un codex du Sinaï (*Sin. arab. 405* (1335 J.-C.), ff. 111r-131r. Les circonstances ne lui permirent pas de mettre son projet à exécution. Nous pensons un jour entreprendre le travail. Pour le moment, nous donnons la leçon du Sinaïticus, en ayant soin d'en souligner les variantes. Elles ne sont pas nombreuses, il est vrai; mais modifient complètement la portée du texte: «وذلك ان اكتيفون التي ذكرناها كانت كبيرة وعظيمة الذكر لانها كانت تخماً وحداً لمملكة الفرس . وكان فيها جماعة من النصارى لا يسما راعيهم مطرانا . لان رتبة المطرنة لم يكن فيها كفاية لرعاية جمع مثل هذا كبير في ساير بلاد فارس ورد امورهم الى اساقفة وحدهم فقد كان يكاد ايضاً ان يكونوا قليلين . بل قد كانت الحاجة داعية الى اساقفة كثيرين واساقفة هذه صورتهم في الكثرة . فما كان يمكن مطراناً واحداً ان يسميهم ويشرطنهم . فدعت الحاجة الضرورية الى كون مطارنة كثيرين . ومع ذلك فكانت تلك الديار شاسعة بعيدة عن مدينتنا المسماة باسم الله...».

(91) Serait-ce une faute de copiste pour Mâhûz? Agapius de Mambige (*Kitâb al-'Unwân*, p. 321) dit que la Nouvelle Antioche, bâtie par Chosroès pour les déportés, était connue de son temps sous le nom d'al-Mâhûz al-Jadîd. Il est facile de reconnaître sous ce toponyme *Mahozé* des sources syriaques, al-Madâ'en des sources arabes.

(92) *Br. Mus. arab. christ. 28* (*Add. 9965*), fol. 133r.

L'auteur, élève du patriarche melchite d'Antioche Christophore († 23 mai 967) et familier des archives du patriarcat, décrit un état de fait préexistant à la chute du royaume sassanide. La Communauté melchite de Perse, *nombreuse* et répandue dans *plusieurs villes* obéissait, au début, à *des évêques*, en nombre restreint. Ces derniers n'étaient pas soumis à *un métropolite*, car les pouvoirs de ce dernier étaient insuffisants pour les gouverner. Il a fallu leur instituer un *catholicos*. A quand remonte cette création? Ibrâhîm n'en détermine pas la date exacte. Il affirme qu'elle existait avant la destruction de Ctésiphon par le calife al-Mansûr (762) et semble insinuer qu'elle existait avant la conquête arabe, puisque le contexte s'applique à l'organisation de l'Église melchite en Perse antérieurement à cette grande date. Ce n'est que dans l'alinéa suivant qu'il parle, en effet, des Banû Hâjar (Arabes). Pourrions-nous préciser davantage l'époque de la fondation du catholicosat? Le patriarche Macaire Za'îm range Ctésiphon aussitôt après les trônes patriarcaux, donne à son titulaire le titre de «Vicaire du patriarche», de «métropolite», et détermine ses liens avec Antioche. Il fait remonter son origine au concile de Nicée:

> «Lorsqu'un concile œcuménique, dit-il, se tenait dans le pays des Rûms et que le métropolite de Séleucie de Babylone y assistait, il avait la priorité sur tous les archevêques, parce qu'il est le second du patriarche d'Antioche. Il jouissait de la considération due au patriarche de Théoupolis. Il résidait dans la ville de Séleucie de Babylone, appelée al-Madâ'en, dans un lieu appelé Zâfûr (?) (91). Il siégeait aussitôt après le patriarche de Jérusalem, en tant que sixième (dans le rang) des patriarches. Tout archevêque qui enfreint cet ordre est excommunié par le concile de Nicée, parce que c'est ce synode qui lui a octroyé cet honneur» (92).

Dans un autre passage de la même *Notitia* qu'il fait remonter au temps de Léon le Sage, Macaire décrit l'extension de la métropole de Ctésiphon:

«Le quatrième siège (patriarcal) est le patriarcat de la grande ville d'Antioche, siège très saint et apostolique qui remonte au coryphée des Apôtres, Pierre, parce qu'il y a séjourné comme patriarche durant douze ans. Ce siège exerce la juridiction sur les pays depuis Antioche jusqu'aux contrées d'où se lève le soleil, sur l'Orient et la Géorgie, l'Asphagie (Abasgie), l'Arménie, jusqu'aux limites du Khurâsân, sur toute la Perse, le Daïlam, (le pays) des Chaldéens, jusqu'aux confins de l'Arabie *al-mustawlaya* (?), al-Ahwâz, l'Élam, c'est-à-dire Tarsis, sur tout le pays entre les deux fleuves (la Mésopotamie), la Syrie Ière et seconde, et sur ce qui entoure l'Euphrate, Thaodoriatos (93) jusqu'à la montagne d'Ararat là où s'est arrêtée l'Arche de Noé, la Phénicie Ière et Seconde, la Palestine III, l'Arabie *al-Balqa* et jusqu'aux extrémités de l'Orient» (94).

Cette nomenclature de l'aire de juridiction d'Antioche s'appliquant à un état antérieur au dédoublement de la métropole de Ctésiphon semble attribuer à cette dernière tout ce qui est en dehors des limites du «Diocèse» d'Orient, c'est-à-dire l'Orient (ce qui est à l'est du Diocèse proprement dit), la Géorgie, l'Asphagie (Abasgie), l'Arménie, le Khurâsân, le Fars, le Daïlam et le sud de l'Iraq confinant à l'Arabie.

Il est à remarquer que dans ces deux citations, Macaire ne parle pas de catholicosat, mais de métropole. Cependant dans d'autres ouvrages, comme *an-Nahla* (95), *et Târîkh al-arba'at Batriarkiyât* (96), le patriarche donne le titre de catholicos au titulaire melchite de Ctésiphon.

Le témoignage de Macaire est trop tardif pour qu'on puisse le prendre en considération. D'autant plus que nous en avons d'autres qui lui sont nettement contraires. D'abord les Actes du synode de 459 réuni par Gennade, patriarche de Constantinople, portent le nom de Photios, *évêque* de Babylone (97). Ensuite la *Notitia* de Parthey (VI^{e} s.) ignore le catholicos de Ctésiphon (98). Mais puisque Ibrâhîm donne le titre de catholicos au titulaire de la ville comme chose acquise en 762 (99), on peut en inférer qu'à l'instar des Nestoriens, les Melchites usèrent de ce titre pour désigner le chef de leur Communauté en Perse entre l'établissement de la *Notitia* de Parthey et la conquête arabe.

Sièges épiscopaux

C'est dans les villes bâties pour les déportés ou dans les anciennes

(93) Théodosiopolis (Erzerum).

(94) *Br. Mus. arab. christ. 28* (*Add. 9965*), fol. 122r.

(95) Ms. 1411 de la Bibliothèque Orientale des Pères Jésuites à Beyrouth, p. 49.

(96) *Vat. arab. 689*, fol. 112r.

(97) Cf. *infra*.

(98) *Hiéroclès Synecdemos et Notitiae graecae episcopatuum*, Berlin, 1866, pp. 141-143.

(99) *Vie du patriarche Christophore*, in *POC.*, 1952, p. 23.

cités dans lesquelles ils furent versés (100) que nous pourrions trouver des centres et des églises particulières aux Melchites (101). Et d'abord Ctésiphon.

Séleucie-Ctésiphon: (102)

Macaire Za'îm nous parle ainsi de la ville:

«Ce siège de Séleucie de Babylone est situé en Assyrie, c'est-à-dire l'Iraq, près d'une ville nommée Ctésiphon. Son archevêque saint Siméon subit le martyre au temps de Sapor, roi des Perses; sa commémoraison tombe le 17 avril. Sozomène raconte dans le deuxième livre de son *Histoire de l'Église*, au chapitre 8^{e}, que ce Siméon était l'archevêque de Babylone-Ctésiphon, Villes Royales de Perse, et qu'enfin il mourut martyr. Le grec Strabon écrit aussi dans son ouvrage *Aqâlîm ad-dunya* (*Géographie*), au livre 16^{e}, que Babylone est la capitale du pays des Chaldéens. Quant à la grande Séleucie de Babylone, nommée al-Madâ'en, bâtie par Séleucus, fils d'An-

(100) Il est à remarquer que les Perses n'ont jamais voulu installer les transplantés dans l'Iraq du Nord, tout près des frontières de l'Empire byzantin. Ils les dirigeaient vers les provinces centrales, méridionales ou orientales de leur royaume. Cela nous explique pourquoi nous ne trouvons pas, durant tout le Moyen-Age, de Melchites dans le Nord-Est de la Mésopotamie.

(101) Dans notre nomenclature des sièges ou des évêques melchites de Perse, nous ne faisons pas entrer les villes qui, comme Dara, Édesse, Nisibe, etc. ont été à certains moments conquises par les Sassanides et rattachées à leur royaume. Ces sièges continuaient à faire partie ecclésiastiquement du patriarcat d'Antioche. Certains de leurs pasteurs, comme Mârutha de Mayâfâriqîn et Acace d'Amîd jouèrent un rôle important comme intermédiaires entre les deux empires.

Durant ses ambassades, Mârutha recueillit les reliques des martyrs de la persécution de Sapor II pour sa ville épiscopale qui prit alors le nom de Martyropolis et «copia tout livre qu'il trouva à leur sujet» (Mari, édit. Gismondi, p. 31). Les savants ne sont pas d'accord sur la détermination du rôle hagiographique de l'évêque de Mayâfâriqîn. Fut-il copiste, collecteur ou auteur? Les réponses sont diverses et éloignées d'une solution définitive. Cf. P. Peeters, *Le Tréfonds oriental de l'hagiographie byzantine*, pp. 85-86; Labourt, *Le Christianisme...*, pp. 87-90; Fiey, *Jalons*, pp. 86-87; Afram Barsum, *Kitâb al-lu'lu' al-manthûr*, 2^{e} édition, Alep, 1956, pp. 257-258; R. Duval, *Littérature syriaque*, pp. 132-133.

La *Vie* grecque de Mârutha, dans sa double recension, abrégée (*B.H.G.*, 2265) et plus développée (*B.H.G.*, 2266), a été publiée, la deuxième, celle du ménologe impérial de Michel IV (1034-1041), en 1911 par Latychev et la première par J. Noret d'après le *Jérusalem, Patriarc. grec I* (X^{e} s.) dans les *Anal. Bol.*: *La Vie grecque ancienne de S. Marûtâ de Mayferqât*, 1973, t. 91, pp. 77-104. Noret a accompagné le texte abrégé d'une nouvelle édition de la recension plus longue d'après le manuscrit de Moscou, *Musée Historique 183* (*Vlad. 376*).

(102) R. Babo Ishaq, *Le Christianisme à al-Madâ'en* (en arabe), in *An-Najm*, XI, 1950, pp. 332-338, 392-398; J. M. Fiey, *Topographie chrétienne de Mahozé*, in *L'Orient Syrien*, t. XII, 1967, pp. 397-420.

tiochus, il la peupla de gens venus de tout son empire et l'appela les Villes (*al-Madâ'en*). Elle est située sur le Tigre. Près de Séleucie s'élevait une ville du nom de Ctésiphon. Les rois du Daïlam y demeuraient durant tout l'hiver, afin que leurs troupes qui casernaient à Séleucie-Ctésiphon n'aient pas à souffrir de la faim durant l'hiver. Cette ville de Ctésiphon était une très grande cité. Elle abritait beaucoup de gens originaires du Daïlam; elle était pourvue d'une grande quantité de vivres et à bon marché. L'air qu'on y respirait l'hiver était merveilleux et profitable (à la santé). C'est pour cette raison que les rois perses y hivernaient. Quant à l'été, ils le passaient dans les deux grandes villes anciennes Hyrcanie et Ecbatane, comme le raconte le grec Strabon» (103).

Nous avons vu qu'autour de 540, Chosroès Ier pilla à deux reprises Antioche, en déporta la population qu'il établit sur la rive est du Tigre, à deux ou trois milles de Ctésiphon. Les exilés y édifièrent une ville, réplique, en modèle réduit, de leur cité d'origine. La nouvelle agglomération prit le nom de «La Meilleure Antioche de Chosroès». Ces déportés «n'étaient pas les premiers 'Romains' à avoir été amenés dans les parages. Déjà en 395, les Perses avaient libéré des mains des Huns des prisonniers en provenance de Syrie, Mésopotamie et autres lieux. Quelque dix-huit mille d'entre eux reçurent résidence dans les villes de 'Selok et Kaukaba (Kokhé), que l'on appelle Hardachir et Ctésiphon' où ils séjournèrent plusieurs années en attendant leur rapatriement. Le roi de Perse leur octroyait des rations de pain, vin, vin de dattes et huile. Huit cents d'entre eux étaient encore dans les Villes Royales quand Yazdegerd commença à régner, en 399» (104). Au temps de Tibère II (578-582), une partie des déportés de 581, en provenance de Dara, d'Apamée et d'autres villes, furent internés à la Meilleure Antioche.

Il ne faudrait pas nous méprendre sur le genre de vie de «ces citadins». «La Meilleure Antioche de Chosroès... pouvait bien être luxueuse, dotée d'un bain public et d'un hippodrome, ce n'en était pas moins un camp de prisonniers, ou plus exactement un camp de travail, entouré d'un mur sur lequel veillaient les sentinelles perses» (105). Certains aspiraient à la liberté et désiraient sortir de leur cage dorée. Nous avons l'exemple de trente mille déportés qui, avec l'aide de deux moines arabes, envoyèrent une lettre à l'empereur Tibère II, demandant du secours et lui indiquant les moyens propres à les délivrer (106). Par contre, Agapius (107) semble dire que la 19e année du règne d'Héraclius, Perses et Byzantins conclurent une trêve d'après laquelle les prisonniers des

(103) *Br. Mus. arab. christ. 28* (*Add. 9965*), fol. 122v.

(104) J. M. Fiey, *Topographie chrétienne de Mahozé*, in *Orient Syrien*, t. XII, 1967, p. 414.

(105) *Id.*, p. 400.

(106) Theoph. Simocata, *Historiae*, V, 7, 1; cf. aussi P. Goubert, *Byzance avant l'Islam*, Paris, 1951, pp. 156-157; Fiey, *Topographie chrétienne*, pp. 415-416.

(107) *Kitâb al-'Unwân*, p. 332.

deux camps devaient regagner leurs pays respectifs. Ni les uns ni les autres n' usèrent de cette facilité. Signe manifeste que leur séjour n'était pas si dur. La *Chronique de Séert* ne manque pas de signaler que Dieu compensa l'exil et la déportation par la prospérité et la considération dont jouissaient les transplantés auprès des Perses (108).

Il y avait à Séleucie-Ctésiphon plusieurs églises. Elles existaient avant la politique libérale de Chosroès II. Les Melchites, qui étaient bien vus de Sapor II et de Chosroès Ier, en possédaient certainement. Mais nous n'en connaissons ni le nombre, ni les titulaires. Chosroès II, à la suite de sa victoire sur Vahrâm, le meurtrier de son père, victoire remportée grâce à l'aide de l'empereur Maurice, accorda aux chrétiens la pleine liberté religieuse et leur permit de bâtir églises et oratoires (109) dont il pouvait, de son palais, entendre les simandres (110). Les Melchites plus que les autres furent l'objet de ses faveurs. Il fit construire à leur intention à Ctésiphon deux églises, l'une au nom de la Vierge et l'autre au nom de saint Serge pour lequel il avait une grande dévotion (111).

L'édification de ces sanctuaires est relatée par Agapius, Michel le Grand, Barhebraeus et l'Anonyme de 1234. Alors que Michel le Grand (112), Barhebraeus (113) et l'Anonyme (114) évoquent le fait à propos de Marie, «fille de l'empereur Maurice», épouse de Chosroès, pour laquelle son royal mari aurait construit ces deux églises, Agapius le rattache aux bons rapports du monarque perse avec les «Rûms». Les deux premiers chroniqueurs affirment en outre que les sanctuaires furent consacrés par un «patriarche d'Antioche» et Fiey (115) croit que ce prélat est le patriarche monophysite Athanase le Chamelier (595-631).

(108) «وعوض الله الروم عما لحقهم من السبي والعبودية بما حاروا فيه من حسن الحال وعظم امرهم في بلادهم اعني بلاد فارس وحصلوا باكثر مما كانوا فيه من طيب العيش في بلادهم . . . ورزق الله هاولاء الروم محبة الفرس» (*P.O.*, IV, 3, pp. 11-12).

(109) Ath-Tha'âlibî, *Histoire des Rois de Perse*, p. 671.

(110) *Histoire nestorienne*, II, p. 163.

(111) Sur la dévotion de Chosroès à ce martyr et ses raisons, cf. P. Peeters, *Les Ex-voto de Khosrau Aparwez à Sergiopolis*, in *Anal. Bol.*, LXV, 1947, pp. 5-56; *Les Ex-voto de Khosrau Aparwez à Saint-Serge de Rosapha*, in *Mémoires de l'Institut national de France*, t. XLIII (tiré à part).

(112) *Chronique*, II, p. 372.

(113) *The Chronography*, trad. E. A. Wallis-Budge, Oxford-Londres, 1932, p. 85.

(114) *Anonymi auctoris Chronicon ad annum Christi 1234 pertinens* interpretatus est I. B. Chabot, *C.S.C.O.*, vol. 109 (series syr., t. 56), p. 171.

(115) *Jalons*, pp. 67, 134, note 120. L'auteur parle de *trois* églises bâties par Chosroès pour Marie. Il ne s'agit en réalité que de deux. La troisième a été construite pour Chîrîn, autre femme chrétienne, «araméenne» celle-ci, du monarque perse.

Tout d'abord, il est sûr, de nos jours, qu'un mariage de Chosroès avec une fille de Maurice est une légende. Son caractère romanesque a été prouvé par le P. Goubert (116). Dans l'hypothèse de son historicité, Marie aurait été chalcédonienne, comme son père. Car, contrairement à ses prédécesseurs, Maurice a été un ardent défenseur du concile.

Il n'est pas impossible que Chosroès ait épousé, en plus de la chrétienne Chîrîn (117), une autre chrétienne «romaine», du nom de Marie. L'Anonyme Guidi (118) qui est une source relativement sûre et qui semble avoir été écrit à Ctésiphon par un clerc nestorien de la fin du VII[e] s., signale sa présence dans le harem royal aux côtés de Chîrîn. Mais Marie était chalcédonienne et non monophysite, car les églises de la Vierge et de Saint-Serge ont été construites pour les Melchites et consacrées par leur patriarche. Agapius de Mambige (119) est plus près, dans le temps et le lieu, de l'événement qu'il raconte que Michel le Grand et Barhebraeus qui, d'ailleurs, souvent ne sont qu'une même et seule source. Il a droit à plus de crédibilité, d'autant plus qu'il est appuyé par le témoignage de l'Anonyme de 1234.

Agapius situe le fait parmi les manifestations amicales de Chosroès envers Maurice. Le monarque perse n'avait pas oublié le soutien que lui avait apporté le *basileus* lorsqu'il n'était qu'un prince déchu et en fuite. Il n'avait pas oublié non plus l'abandon du patriarche nestorien et les services que lui avaient rendus des hiérarques melchites. Le patriarche Icho'yahb, en effet, avait été très aimé du père de Chosroès, Hormizd IV (120). Aussi le prince pensait-il pouvoir compter sur cette amitié. Il demanda au patriarche de l'accompagner en territoire byzantin (121).

(116) *Byzance avant l'Islam*, I, pp. 179-182.

(117) Sur cette reine dont les amours avec Chosroès alimentèrent une vaste littérature en langues persane, turque et kurde, cf. A. Zajaczkowski, art. *Farhâd u-Shirîn*, in E.I.[2], pp. 812-813; A. Christensen, *L'Iran sous les Sassanides*, 1936, p. 469 et index, a groupé les renseignements relatifs à cette reine. Sur son influence chrétienne, cf. Labourt, *Le Christianisme...*, p. 367 (index); P. Goubert, *Byzance avant l'Islam*, I, pp. 176-179; P. Peeters, *Les Ex-voto de Khosrau Aparwez à Sergiopolis*, pp. 27-29, 48; *Les Saints Serge de l'Iraq*, in *Anal. Bol.*, t. LXXIX, 1961, pp. 112-113.

(118) *Chronica minora*, trad. L. Guidi, *C.S.C.O.*, vol. IV (series syr., t. 4), p. 9.

(119) Comme les autres chroniqueurs byzantins de la fin du VI[e] et du début du VII[e] s., Évagre, Théophylacte, etc., Agapius ne souffle mot d'un mariage de Chosroès avec une princesse byzantine. Par contre, Eutychius accepte le fait du mariage du roi des Perses avec «Marie, fille de Maurice» et la conversion du monarque au christianisme. Cette conversion aurait été mise comme condition du mariage par le *basileus* (*Annales*, I, pp. 214, 215). Al-Bîrûnî, *al-Athâr al-Bâquia*, édition Sachau, p. 122, est du même avis.

(120) Labourt, *Le Christianisme...*, p. 209-210.

(121) Hormizd avait autrefois envoyé Icho'yahb à Byzance pour traiter certaines affaires du royaume.

Icho'yahb refusa. L'Anonyme de Guidi insiste sur ce refus et sur la violente haine conçue par le monarque contre le catholicos, surtout que ce dernier, ayant appris que Maurice avait donné des troupes au souverain déchu, n'avait pas daigné se porter à sa rencontre (122).

La délégation qui reçut Chosroès en territoire byzantin en 591 était formée du patriarche Grégoire et de l'évêque de Mélitène, Domitien, cousin de Maurice (123). Les prélats apportèrent au roi exilé de riches cadeaux et des paroles de consolation, qui le touchèrent profondément et ranimèrent son espoir. Plus encore que leurs présents, le jeune souverain apprécia les conseils de leur expérience et le réconfort de leur amitié (124).

Cet arrière-fond historique nous aide à comprendre la conduite de Chosroès, redevenu monarque, vis-à-vis de Maurice, des Byzantins en général, et vis-à-vis de Grégoire, patriarche d'Antioche, en particulier.

> «Après avoir récupéré son royaume, Chosroès envoya à Grégoire en l'honneur du martyr Serge, artisan de la victoire, une croix d'or ornée de nombreuses pierres précieuses. Cette croix, Théodora, l'épouse de Justinien, l'avait offerte à ce saint. Mais Chosroès s'en était emparé ainsi que d'autres bijoux» (125).

> «Lorsque la situation se calma, (Chosroès) fit venir (les troupes) des Rûms, les récompensa et les renvoya à leur chef. Il fit parvenir à Maurice, roi des Rûms, le double de ce qu'il lui avait prodigué en argent et en amabilités. Puis il rendit Dara aux Grecs, après 17 ans d'occupation par les Perses, et Mayâfâriqîn. Il en fit sortir toute la population perse (qui y résidait). Il laissa chez lui un groupe de Rûms à qui il confia la garde de ses trésors et ordonna de construire deux églises, l'une dans al-Madâ'in au nom de la Vierge et l'autre au nom de saint Serge le martyr. Il invita le patriarche Anastase, patriarche d'Antioche, pour les consacrer et y installer des prêtres et des clercs. Chosroès récompensa Anastase qui rentra à Antioche. Cela eut lieu l'an 902 d'Alexandre» (126).

Chosroès défit son compétiteur Vahrâm à la bataille du Blarathos en automne 591. L'armée byzantine retourna à ses cantonnements peu de temps après. «En le quittant, les généraux byzantins l'avertirent solennellement de ne jamais oublier qu'il devait son trône et son salut à la

(122) *Chronica minora*, p. 6.

(123) Évagre, *Hist. eccl.*, IV, 18. Cf. Ernest Honigmann, *Two Metropolitans, relatives of the Emperor Maurice: Dometianus of Melitene (about 580 — janvier 12, 602) and Athenogenes of Petra*, in *Patristic Studies, Studi e Testi*, n. 173, Cité du Vatican, 1953, pp. 217-225; Dom Ceillier, *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, t. XI, Paris, 1862, p. 359. Théoph. Sim., IV, 12, 8; 14, 5-6.

(124) Sur la part prise par Domitien dans la reddition de Martyropolis entre les mains de Chosroès, cf. Goubert, *op. cit.*, pp. 147-148.

(125) Évagre, VI, 21; Théoph. Sim., V, 13, 1-2.

(126) *Kitâb al-'Unwân*, p. 329.

bienveillance de l'Empire. Khosrô en était alors bien persuadé. Redoutant la trahison de ses sujets, il supplia Maurice de lui envoyer mille hommes, bien équipés, comme gardes du corps. Avec les troupes perses, le Roi rentra à Séleucie» (127). Son entrée dans sa capitale se fit également en automne de la même année. Il n'est pas impossible qu'il ait manifesté sa reconnaissance aux Rûms, l'année même. Ce qui nous ramène à 902 d'Alexandre, date donnée par Agapius. Nous avons vu que ce dernier fait inviter Anastase pour la consécration des églises. Il nous semble que l'évêque de Mambige, suivi en cela par l'Anonyme de 1234, s'est trompé sur le nom de l'hiérarque antiochien, car Anastase ne monta, pour la deuxième fois, sur le trône de Théoupolis que le 25 mars 593. En 591, le patriarche melchite portait le nom de Grégoire, le même Grégoire qui avait reçu Chosroès malheureux à Circésium et qui l'avait guidé de ses conseils. C'est lui que Chosroès II combla de cadeaux précieux, lorsque, sa mission terminée, le prélat regagna Antioche (128).

Dans la liste des églises connues de Ctésiphon, Fiey énumère quelques-unes de celles réservées aux Nestoriens et aux Monophysites (129). Quant à celles des Melchites, il se contente de dire:

> «On ne sait rien de la vie proprement chrétienne à al-Roumiya, sauf que le roi avait attribué aux déportés pleine liberté religieuse. Ils appartenaient vraisemblablement aux rites melchite ou Syrien occidental. Leur église, ou plus probablement leurs églises étaient certainement décorées de mosaïques et de colonnes de marbre à la manière des églises d'Antioche; aucune fouille n'a encore été entreprise sur l'emplacement de cette localité» (130).

Nous ne sommes pas plus avancé que lui et sommes incapable de situer les deux sanctuaires melchites de Ctésiphon. En tout cas, celui de Saint-Serge ne peut être confondu avec le monastère de Saint-Serge de Mabrakhta ou couvent des Frères, car ce dernier date du début du V^e^ s., sans compter qu'il appartenait aux Nestoriens.

Photius, «évêque de Babylone», est l'un des signataires de la lettre encyclique du patriarche Gennade I^er^ de Constantinople (août ou sept. 458 - 20 nov. 471). Il était donc présent dans la ville impériale. Le

(127) Goubert, *op. cit.*, p. 163.

(128) Évagre, VI, 18. Grégoire avait profité de son séjour en Perse pour ramener à l'Orthodoxie les populations et les monastères du Bas-Euphrate (Théoph. Sim., IV, 12). L'œuvre d'évangélisation ou de conversion se poursuivit, non sans difficulté d'ailleurs et malheureusement sous la menace. Il y eut massacre de Monophysites à Édesse; en Mésopotamie, des églises furent enlevées de force.

(129) *Topographie chrétienne*, p. 413. Sur les fouilles des églises de Ctésiphon cf. O. Reuther, *Ktesiphon Expedition 1928-1929*; *The german Expedition at Ctesiphon*, in *Antiquity*, III, 1929, pp. 449 sq; *Sassanian Christian Churches*, in *A Summary of Persian Art*, par A. U. Pope, I, 1938, pp. 560 sq; G. Guillini, *First Preliminary Report of Excavations at Seleucia and Ctesiphon*, in *Mesopotamia*, I, 1966, p. 34 sq; *Topography of al-Madā'in*, dans *Sumer*, XXIII, 1967.

(130) Fiey, *Top. Chr.*, p. 416.

document est adressé à tous les métropolites au sujet des ordinations simoniaques (131). Les signataires venaient de tout l'Empire: Syrie, Égypte, etc., ce qui fait penser au P. Grumel (132) que cette réunion extraordinaire avait eu pour cause le sacre de Gennade. Il date la lettre synodale de 458 ou 459. La titulature «évêque de Babylone» peut étonner quelque peu. C'est elle cependant qu'on retrouve dans des documents grecs et arabes (ces derniers d'origine melchite) jusqu'à une date tardive, XVII^e^ s., pour désigner Séleucie-Ctésiphon.

Le catholicos de l'Église locale de Ctésiphon, à l'époque, portait le nom de Bawoï (457-484). La présence d'un hiérarque «rûm» à Séleucie, avant la fondation de la «Meilleure Antioche», est un signe de l'existence d'une communauté «étrangère» avant l'arrivée des déportés. Il est le seul à être connu par un document écrit. Cela ne prouve pas qu'il a été le premier et qu'il n'a pas eu de successeur. Ici encore l'absence de documents ne nous permet que de poser des jalons pour une histoire de la Communauté melchite en dehors des territoires du patriarcat d'Antioche.

Les actes du synode du catholicos Joseph en 554 portent la signature de Claudianus, métropolite de Mahozé Hdatta (133), nom araméen d'ar-Rûmiya. Cet hiérarque, sans contredit un déporté ou un fils de déporté, est peut-être l'un des successeurs de Photius. C'est le second hiérarque melchite de Séleucie-Ctésiphon dont nous connaissons le nom avant l'érection du siège au rang de catholicosat, à moins que Mahozé Hdatta (la «Ville Neuve») ne désigne Rew Ardachîr, comme le pensent Chabot et Fiey (cf. *infra*).

A Ctésiphon se rattache le souvenir de chrétiens «rûms», déportés de Césarée, et qui furent martyrisés le 22 janvier 628. Les *Actes* de ces martyrs auraient été écrits par un des moines du couvent d'Anastase, par ordre de l'abbé Justin.

Jundisâpûr ou Bêt Lapât (134)

«Le véritable fondateur du siège de Gondisapor est le 'patriarche' d'Antioche Démétrianus» (135). A sa mort en 260, il eut un successeur

(131) *P.G.*, t. LXXXV, col. 1620.

(132) *Les Regestes des Actes du Patriarcat de Constantinople*, vol. I, fasc. I, Paris, 1932, p. 62. Macaire Za'îm mentionne cette encyclique avec le nom de Photius dans son *Kitâb an-Nahla* (ms. 1411 de la Bibliothèque Orientale, p. 49). Il lui donne cependant le titre de *catholicos*, lui attribuant un titre qu'il ne pouvait avoir à l'époque et que ses successeurs prendront par la suite.

(133) *Synodicon orientale*, édit. et trad. fr. par J.-B. Chabot, Paris, 1902, p. 366; index p. 676. Cf. aussi Labourt, *Le Christianisme...*, pp. 177, note 2, 194; Fiey, *Topographie chrétienne*, p. 414.

(134) Cf. *supra*, note 32.

(135) M. L. Chaumont, *Les Sassanides et la christianisation de l'Empire iranien*, p. 177.

choisi parmi les déportés «Rûms». La *Chronique de Séert* (136) lui donne le nom d'Ardaq (137), car pendant longtemps la communauté chrétienne de la ville était composée en grande partie d'exilés. Nous ne connaissons pas les noms des successeurs d'Ardaq. Avec son nom grec, et sa connaissance de la langue grecque, Agapît (138), pourrait être un descendant des déportés «de l'Occident», mais il est difficile de le considérer comme évêque «melchite» de Jundisâpûr. Il était métropolite et avait sous sa juridiction cinq diocèses: Karka d'Lédân, Hormizd Ardachîr, Chushterîn, Chûche et Râm Hormizd. Il joua un rôle important en 420 et 424, aux synodes de Yahbâlâhâ et de Dâdîchô'. Par contre la signature de deux évêques de la «déportation», Domitien, évêque de la «captivité» de Jurjân, et Aétius, évêque de la «captivité» de B-Lechpâr, apparaît au bas des Actes du synode de 424. Un autre évêque, certainement melchite, Acace d'Amîd, eut un rôle prépondérant dans ce concile. Il avait été d'abord le délégué des «Pères Occidentaux» au synode de Yahbâlâhâ et avait donné des preuves de son dévouement et de sa charité durant la guerre byzantino-perse de 422, en rachetant au prix des vases sacrés de son église sept mille prisonniers perses que les armées impériales traînaient à leur suite et en les renvoyant à leur souverain, après les avoir nourris quelque temps et leur avoir fourni des vivres pour la route. Au dire de Socrate, Vahrâm désira voir l'auteur de cet acte si généreux et si charitable, et l'empereur permit ce voyage (139).

Nous sommes en possession de peu de renseignements concernant l'histoire des «déportés» des évêchés suffragants de Jundisâpûr.

Karka d'Ledân

Fondée par Sapor II qui y établit des captifs. Le monarque y érigea pour ses artisans royaux, tisserands d'étoffes et brodeurs d'or, un atelier situé près de son palais d'été. Karka d'Lédân fut le théâtre du martyre du catholicos Siméon bar Sabbâ'è en 341. Ce dernier y fut envoyé et y comparut devant Sapor II. Il y fut emprisonné avant d'être mis à mort. Après son martyre, «les fils des Romains de la Captivité» (140) vinrent prendre ses restes pour les enterrer. L'évêque de Karka, probablement un «Rûm» lui-même, accéda aux désirs du peuple et des églises voisines de posséder de ses reliques. Il leur distribua des morceaux de vêtements tachés de sang (141). Bien que Sapor n'ait pas

(136) Cf. *supra*, note 62.

(137) Comme Ardaq ne paraît pas être le nom d'un personnage qui est cependant expressément désigné par les documents comme un grec, P. Peeters, *Saint Démétrianus*, p. 311, propose Hiérax.

(138) Sur Agapît cf. Labourt, *Le Christianisme...*, pp. 121-125; Fiey, *L'Élam*, I, pp. 238-240.

(139) Socrate, VII, 21.

(140) Michel le Grand, *Chronique*, II, p. 93; *Histoire nestorienne*, I, p. 91.

(141) Fiey, *L'Élam*, II, p. 124, avec références aux sources.

voulu inquiéter «les fils des Rûms» et que, «les seuls de tout l'Orient», on les ait laissés en paix, parce que leur ville avait été récemment bâtie et que le roi n'y voulait pas de difficultés, cependant, dès le lendemain de la mort de Siméon, le 18 avril 341, le chef des artisans Rûms, Possi, fut mis à mort, suivi le lendemain par sa fille Martha (142).

Suse

Certaines sources, comme la *Chronique de Séert* (143), Mârî (144), disent que Siméon bar Sabbâ'è était né à Suse et que, comme son nom l'indique, ses parents étaient teinturiers du roi. Malgré la forme araméenne du patronyme, ceux-ci faisaient partie des déportés Rûms.

Si nous descendons plus au sud, vers le Golfe Arabique (145), nous constatons que des communautés melchites existaient à Rew Ardachîr, à Arrajân.

Rew-Ardachîr

Métropole de la Perside, elle comptait au moins deux églises, l'une des «Rûms» dans laquelle on priait en grec et l'autre des Karamaniens (146). Nous avons vu que Claudianus, signataire du synode de Joseph en 554, est considéré par Chabot et Fiey comme évêque des déportés de Rew-Ardachîr (147).

Arrajân

A Arrajân, nous constaterons la coexistence des deux communautés, grecque et nestorienne, jusqu'à la fin du VII^{e} s., c'est-à-dire jusqu'après la conquête arabe (148).

Karka d'Bet Slôkh

La persécution d'Adrien (127-138) amena l'évêque Théocrite à Karka d'Bet Slôkh (149). Une colonie de «Rûms» dut s'installer dans la localité, puisque, d'après les *Actes* de son martyre, Jacques le Notaire «était d'extraction romaine» (150).

Jacques confessa la foi durant la persécution de Yazdegerd I^{er} et de Bahrâm V (420-422). Liée à cette persécution est l'odyssée d'un chef

(142) Fiey, *L'Élam*, II, p. 125, avec références aux sources.

(143) *Histoire nestorienne*, I, p. 86.

(144) Édition Gismondi, p. 14.

(145) Sur cette partie cf. Fiey, *Diocèses syriens orientaux du Golfe Persique*, *art. cit*, pp. 179-196.

(146) Cf. *supra*, note 75, le passage de la *Chronique de Séert* qui s'y rapporte.

(147) Chabot, *Synodicon orientale*, p. 366; Fiey, *Diocèses syriens...*, p. 186.

(148) Cf. *infra*.

(149) Fiey, *Vers la réhabilitation de l'Histoire de Karka d'Bet Slôkh*, in *Anal. Bol.*, t. 82, 1964, pp. 189-222: sur Théocrite, p. 199.

(150) Sur son martyre et ses sources, cf. Labourt, *Le Christianisme...*, pp. 113-117.

arabe au service du roi des Perses, qui s'installa en Palestine et embrassa le Christianisme grâce à un miracle opéré par saint Euthyme; nous voulons parler d'Aspebet. Pour fuir la persécution, des chrétiens, habitant les territoires limitrophes de l'Empire byzantin, franchissaient en foule les frontières. Les mages les faisaient harceler par les nomades sujets du roi de Perse qui en tuèrent un grand nombre. L'un des émirs chargés de cette besogne (Cyrille de Scythopolis le nomme Aspebet) refusa de seconder plus longtemps les vengeances des mages, et, au lieu d'arrêter les fuyards, il les assistait. Dénoncé auprès du roi et craignant pour lui-même, il se réfugia en terre byzantine où le patrice Anatole qui commandait l'armée d'Orient l'établit phylarque des nomades de la province d'Arabie. Son fils Térébon ayant été guéri par saint Euthyme, le phylarque se convertit avec toute sa tribu. Le saint les installa près de sa solitude, à Khân es-Sâhel, dans le désert de Judas, dans un lieu qui prit le nom de Paremboles. Dans la suite, vers 427, Aspebet fut sacré évêque de ses Arabes par Juvénal, évêque de Jérusalem et, plus tard, son premier patriarche, et prit le nom de Pierre. Il assista au concile d'Éphèse (431) dont les actes portent sa signature: «Pierre, évêque des Paremboles» (151).

Kachkar?

A la suite de Peeters (152), des auteurs ont considéré comme fondateur du siège de Kachkar et contradicteur de Mâni vers 270, l'évêque «grec» Archélaüs. Or le P. Fiey a prouvé (153) que le siège de cet hiérarque est Carrhes (Harrân).

Communautés du Khurâsân

D'autres communautés melchites étaient disséminées à l'intérieur de la Perse et même au Khurâsân. Elles ne tardèrent pas sans doute, vu leur petit nombre, à se fondre dans l'Église dominante, la nestorienne, et à perdre leur orthodoxie. Certaines, ayant à leur tête des évêques, résistèrent plus longtemps. Il en est ainsi de celles de Marw (154) et de Marw ar-Rûd. Nous aurons à parler plus loin du premier évêque de

(151) La source principale et sûre de cette conversion est Cyrille de Scythopolis dans sa *Vie de Saint Euthyme*, traduction française par A. J. Festugière, *Les Moines d'Orient*, III, 1, 1962, pp. 51-157. Cf. aussi Génier, *Vie de Saint Euthyme le Grand*, Paris, 1909, pp. 77 sq; R. Aigrain, art. *Arabie*, in *D.H.G.E.*, col. 1193-1196; Labourt, *Le Christianisme*, pp. 117-118; S. Vailhé, *S. Euthyme le Grand*, in *R.O.C.*, XII, 1907, pp. 345-352; XIII, 1908, pp. 184-185.

(152) *Saint Démétrianus*, pp. 303-304.

(153) *Assyrie chrétienne*, III, pp. 152-155; *L'Élam*, I, p. 231.

(154) Il existe deux villes de ce nom: Marw ar-Rûd, petite ville de la région du Haut Murghâb et Marw ach-Châhijân, la grande oasis du cours inférieur de ce fleuve du Khurâsân, cf. Jakoubowski, *E.I.*, *Supplément*, pp. 159-162; Le Strange, *The lands*, pp. 397-404; *Ahsan at-Taqâsîm*, p. 304. Pour Yâqût, Marw ach-Châhijân est la plus célèbre et la première des villes du Khurâsân.

Marw, Bâr Châba. L'un de ses successeurs, Pharoumaï, pourrait être, selon le P. Fiey (155), un grec dont le nom est déformé. D'autres noms grecs apparaissent dans les diptyques de Marw, ainsi un Grégoire en 585 (156). La communauté melchite de cette ville persista jusqu'au X^e^ s., époque à laquelle elle retrouva une nouvelle vigueur par l'installation du catholicosat de Romagyris. Elle eut également ses martyrs (157).

Marw ar-Rûd fut pour un moment siège d'un évêché melchite. C'est à son hiérarque Théodore (554) que Sergius de Rach'aïna dédia une partie de ses œuvres. Sergius était passé au Chalcédonianisme, les dernières années de sa vie. Nous savons qu'il n'en était pas à un changement près. Cependant, après qu'il se fut mis au service du patriarche Éphrem (527-545), il demeura dans l'Orthodoxie jusqu'à sa mort. Il paraît difficile qu'il dédiât des traités à un évêque nestorien. L'affinité de Sergius et de Théodore nous pousse à identifier ce dernier avec Théodore de Marw. La disparition de la *nisba*, ar-Rûd, a poussé Ébedjésu (158) et après lui Assémani (159) à faire de l'écrivain un évêque de Marw la Royale (160).

A sept lieues au Sud-Est de Marw, en direction de Marw ar-Rûd, près du village de Zarq, s'élevait le fameux moulin où fut misérablement tué Yazdegerd III, en 651, Les moines qui recueillirent son corps et qui étaient, au dire d'al-Firdawsî (161), des «Rûms» auraient appartenu au couvent fondé près de la localité par Georges de Marw (162).

Un fils de la déportation, Bâr Chwya, supérieur de couvent, et ses dix compagnons, moines, subirent le martyre en 342 dans la région d'Istakhr (163), au nord de Persépolis (164).

* * *

(155) *Chrétientés syriaques du Khorâsân et du Segestân*, in *Le Muséon*, 1973, t. LXXXVI, p. 79.

(156) Au moment de la Conquête arabe, Asad ibn al-Qasrî adresse un discours à «Grîgûr (Grégoire), défenseur des chrétiens de Marw qui les protège et les défend». «Le professeur Sâlih A. al-'Alî qui cite le texte (dans *L'Établissement des Arabes au Khurâsân* (en arabe), dans *Majallat Kulliyat al-âdâb wa l-'ulûm*, Bagdad, 1958, p. 66) en conclut que les chrétiens devaient représenter à cette époque à peu près un tiers de la population de Merw, les deux tiers étant des Mages et des Juifs» (Fiey, *Chrétientés syriaques du Khorâsân*, p. 83).

(157) Cf. *infra*.

(158) Assemani, *B.O.*, III, pars I, 147.

(159) *Loc. cit.*

(160) Sur l'œuvre littéraire de Théodore cf. Duval, *La Littérature syriaque*, pp. 83, 256, 349; A. Abuna, *Adab al-lughat al-aramiya*, pp. 168-169.

(161) *Le Livre des Rois*, pp. 394-398.

(162) Fiey, *Chrétientés syriaques du Khorâsân*, p. 81.

(163) *Chronique nestorienne*, I, p. 107; *B.H.O.*, 146, s.v. Barsabas; cf. aussi Fiey, *Diocèses syriens...*, pp. 202-203.

(164) Cf. M. Sterck et G. C. Miles, art. *Istakhr*, in E.I.^2^, pp. 229-232.

Les Melchites dans le royaume perse au temps de Phocas et d'Héraclius

En novembre 602, Maurice, l'ami et le protecteur de Chosroès, fut assassiné par Phocas. Le roi des Perses, sous prétexte de venger le meurtre de son bienfaiteur et de soutenir le prétendu fils de celui-ci, Théodose, qui s'était réfugié à sa cour, reprit la lutte séculaire contre l'Empire et envahit les provinces frontalières. «Ils (les Perses), dit Michel le Syrien, ne faisaient du mal à personne si ce n'est aux 'Romains'; partout où ceux-ci se trouvaient, ils étaient massacrés» (165), comme si leur communauté de foi avec le nouvel empereur les rendait coupables du sang de Maurice. Dans un autre passage, Michel est plus explicite et clarifie sa pensée sur ce qu'il appelle «les Romains»:

> «Lorsque les Perses se furent emparés de la Mésopotamie et de la Syrie, Kosrau envoya d'Orient des évêques prendre possession des villes de Syrie...; sur l'ordre de Kosrau, tous les évêques chalcédoniens furent chassés de tout le pays de Mésopotamie et de Syrie. Les églises et les monastères furent donnés aux jacobites. C'est pourquoi on leur rendit toutes celles qui leur avaient été enlevées du temps de Mauricianus, évêque de Mélitène, qui avait excité une persécution contre les Syriens et s'était emparé des églises et des monastères, lesquels étaient restés en la possession des Chalcédoniens pendant des années... Cependant, les sièges épiscopaux étaient partout dirigés par nos évêques et le souvenir des Chalcédoniens disparut depuis l'Euphrate jusqu'à l'Orient» (166). Même écho de triomphalisme chez Barhebraeus (167). Déjà Mar Cyriaque, dans son récit de l'enlèvement du corps de Jacques Baradée, avait relaté le fait: «Sur la décision de Dieu, le roi des Perses, Chosroès, fils d'Hormizd, arriva et fit la conquête de toute la région orientale de l'Euphrate. Puis, inspiré par Dieu et conseillé par la reine Cherèn, il chassa les évêques chalcédoniens des villes de la région orientale de l'Euphrate et mit à leur place des orthodoxes» (168).

(165) *Chronique*, X, 25. Nous trouvons pourtant une contradiction entre Michel et Barhebraeus. Ce dernier rapporte que Chosroès fit subir à Édesse de cruels traitements, déportant en masse les monophysites de la ville et imposant à la population un évêque nestorien (*Chron. eccl.*, I, p. 264).

(166) *Chronique*, II, pp. 378-381.

(167) «Chosroès ordonna ensuite de chasser tous les évêques chalcédoniens de toute la Syrie et nous rentrâmes en possession de toutes les églises et de tous les couvents qui nous avaient été enlevés du temps de Maurice par Domitien, l'évêque nestorien (= chalcédonien) de Mélitène, qui avait suscité une persécution contre les Syriens. De plus Chosroès fit mettre trois évêques orthodoxes orientaux à la tête des diocèses de la Syrie» (*Chronicon eccles.*, I, p. 264; III, p. 66). L'auteur de la *Chronique* anonyme de 1234 pourra s'écrier: «et le souvenir du synode de Chalcédoine fut complètement effacé à l'Orient de l'Euphrate» (*Anonymi Auctoris Chronicon ad A.D. 1234 pertinens*, pp. 176-177).

(168) M. A. Kugener, *Comment le corps de Jacques Baradée fut enlevé du couvent de Casion par les moines de Phesiltha, récit de Mâr Cyriaque*, Bibliothèque Hagiographique Orientale, p. 12.

L'historien melchite Agâpius (169) n'ignore pas l'événement, tout en en faisant supporter la cause à la délation du médecin particulier de Chosroès, le jacobite Qurra. Mais depuis le règne de Zénon, expulsions, suivies de réhabilitations d'évêques, étaient devenues un fait courant en Orient. Ces mesures étaient transitoires et duraient autant que le pouvoir civil qui les avait édictées. Après sa victoire sur les Perses et l'échec de ses pourparlers avec les monophysites, Héraclius rétablit la hiérarchie chalcédonienne dans les villes desquelles elle avait été évincée et ordonna même à la population de revenir à la foi du IV^e^ concile. Celle-ci, dans sa très grande majorité, obéit à l'édit impérial (170).

Quant à la communauté de la Diaspora du Bas-Iraq et de la Perse, elle ne fut pas affectée par la flambée de la guerre byzantino-perse du premier quart du VII^e^ s. Bien au contraire, son nombre s'accrut par suite de la déportation des fidèles de Jérusalem (614).

Sous le règne d'Héraclius, se passa un événement qui eut pour conséquence le passage au Chalcédonianisme d'une personnalité marquante de l'Église nestorienne, Sahdona.

La reine des Perses Bôrân, fille de Chosroès II et femme de Shéroê, fut appelée à monter sur le trône en 630 après le meurtre de Shahrbarâz. Elle gouverna sagement ses sujets et s'employa très activement à conclure avec les Byzantins une paix définitive (171). Elle envoya à Héraclius une solennelle ambassade (172) à la tête de laquelle elle

(169) *Kitâb al-'Unwân*, pp. 335-336.

(170) *Op. cit.*, p. 339. Même attestation chez Ibn al-'Amîd.

(171) Cf. *La reposition de la Vraie Croix à Jérusalem par Héraclius. Le jour et l'année* par V. Grumel, in *Byzantinische Forschungen*, t. I, 1966, Amsterdam, pp. 140-142.

(172) Durant la longue confrontation qui opposa l'Empire byzantin au Royaume perse, les ambassades déléguées auprès de l'une ou de l'autre cour pour amorcer des tractations de paix ou traiter de l'échange des prisonniers furent fréquentes et jouèrent un rôle important. Bien souvent le roi de Perse chargeait des évêques, ou même le catholicos, de ces missions délicates. Les *basileis* faisaient appel parfois à des évêques des sièges frontaliers, comme nous l'avons vu pour Mârûtha et Acace d'Amîd, parfois à des hommes de confiance de leur cour, ou même à des fonctionnaires des provinces syriennes qui avaient l'avantage de connaître la langue araméenne. «Ce n'est point par un simple hasard que, dans nos textes hagiographiques, on voit passer quelques-uns de ces diplomates syriens dont le savoir-faire paraît avoir été apprécié par le gouvernement impérial» (P. Peeters, *Le Tréfonds oriental*, p. 87). Entre 348 et 358, Constant II dépêcha coup sur coup trois ambassades à Sapor II. A l'une d'elles, un «philosophe» du nom d'Eustathe fut adjoint, sur le conseil du maître de la milice d'Orient, Musonius. «Quand on rassemble ce que les textes nous apprennent à ce sujet, on est induit à conjecturer — avec la prudence qui s'impose — que cet *Eustathius philosophus* pourrait être le père de Diodore de Tarse. Ce que nous savons, sans conjecture, c'est que Diodore encore jeune accompagna son père dans une légation en Perse et qu'il rapporta de ce voyage l'idée d'introduire en Syrie la pratique du chant liturgique en chœurs partagés, tel qu'il l'avait entendu dans

plaça le catholicos Icho'yahb. Celui-ci se fit accompagner de plusieurs métropolitains et de Sahdona, évêque de Mahôzé d'Aréwân. L'empereur se trouvait alors à Alep. Il exigea du catholicos une profession de foi conforme à Chalcédoine et l'admit ensuite à sa communion. Icho'yahb dut fournir à son retour des explications à ce sujet. Barsauma, évêque de Susse, attaqua violemment le catholicos. Les intransigeants allèrent jusqu'à effacer son nom des diptyques. Icho'yahb se défendit comme il put et la reine, satisfaite de ses succès diplomatiques, interdit la continuation de la polémique. Le catholicos ne fut pas puni de sa tiédeur.

---

les Églises de Perse» (Peeters, *op. cit.*, pp. 86-87).

Théodoret (*Hist. relig.*, ch. VIII) nous montre le pieux solitaire Afrahat recevant une tunique tissée en Perse du préfet Anthémius, revenant d'une ambassade dans ce pays. Anthémius était nécessairement Syrien, car Afrahat, Perse d'origine, savait à peine quelques mots de grec.

Utile pour les relations avec les Perses, le concours des Syriens se recommandait surtout quand il s'agissait de traiter avec les Arabes. Photius (*Bibliothèque*, c. III; édit. R. Henry, t. I, Paris, 1959, pp. 3-7) a conservé le souvenir de la carrière d'une famille de diplomates syriens melchites dont l'activité se déploya sous trois empereurs. Photius tait le nom du chef de cette famille. Siméon de Beit Archam, dans sa première lettre sur les martyrs himyarites, l'appelle Euphros اوفرس (Ignace Yaqub III, *ach-Chuhadâ' al-Himyariûn wal-wathâ'eq as-syriâniya*, Damas, 1966, p. 79). Délégué par l'empereur Anastase auprès d'al-Hâreth, émir de Kinda, Euphros réussit à conclure avec le prince un accord qui mit la Phénicie et la Palestine à l'abri des incursions des Arabes (Évagre, *Hist. eccl.*, III, 36). Son fils, le prêtre Abramès, — en 518, date désormais acquise au lieu de 523, grâce à la démonstration de Irfan Shahid, *The Martyrs of Najrân. New Documents* (*Subsidia hagiographica*, n. 49), Bruxelles, 1971, à celles de A. G. Loundine, *Sur les rapports entre l'Éthiopie et le Himyar au VI^e siècle* et de Paul Devos, *Quelques aspects de la nouvelle lettre, récemment découverte, de Syméon de Beth-Arsâm sur les martyrs himyarites* (deux exposés parus dans les *Actes du IV^e Congrès des Études Éthiopiennes*, Rome, Academia dei Lincei, 10-15 avril 1972) —, accompagné de Siméon de Beit-Archam et de Sergius de Rosapha, fut député par Justin I^er auprès de roi de Hîra al-Mundher III (513-562). Nonnosus, fils d'Abramès, consigna dans un récit aujourd'hui perdu (Photius en a gardé quelques extraits) «son ambassade chez les Éthiopiens, les Amérites et les Saracènes». Il avait été délégué par Justinien.

Vu le caractère de la mission d'Abramès et de ses compagnons (demander à al-Mundher de chasser les Monophysites réfugiés à al-Hîra (Métaphraste, *Vie de saint Aréthas*, *B.O.*, I, p. 342), elle ne pouvait être décemment confiée qu'à des ambassadeurs chalcédoniens. C'est ce qui nous permet de ranger Abramès et sa famille parmi les Melchites. Le patriarche Ignace Ya'qûb III (*ach-Chuhadâ'*, p. 83), en convient. Par contre il fait de Sergius de Rosapha (*op. cit.*, pp. 84, 93) et surtout de Siméon de Beit Archam (*op. cit.*, pp. 93-95) des Monophysites. Siméon, au moment de sa mission, nous semble devoir être rangé parmi les Chalcédoniens, à moins d'admettre qu'Abramès fut chargé de deux missions auprès du prince d'al-Hîra et qu'il n'était pas accompagné de Siméon dans celle ayant pour objet la recherche des Jacobites; certains savants n'éloignent pas cette hypothèse. De toute façon, Siméon embrassa

Durant le séjour de la délégation en Syrie, deux de ses membres, Icho'yahb d'Adiabène et Sahdona eurent occasion de séjourner quelque temps à Apamée. Ils se mirent en rapport avec un certain Jean, évêque des Nestoriens qui étaient dispersés dans la Damascène, et parcoururent le pays en sa compagnie. Ils arrivèrent un jour dans un couvent melchite et argumentèrent avec succès contre les moines. Ceux-ci appelèrent à leur aide un vieillard, dont le nom ne nous a pas été conservé, qui passait pour être dans ces régions le docteur de l'Orthodoxie. Le vieillard désira voir les trois missionnaires nestoriens et discuter avec eux. Jean et Icho'yahb se récusèrent. Sahdona accepta la rencontre, curieux de connaître à fond cette doctrine également opposée au Nestorianisme et au Monophysisme dont, contraint et forcé, le catholicos venait de faire une profession publique. Vaincu par les arguments du vieillard, Sahdona adhéra à la croyance melchite (173).

---

le monophysisme durant son séjour à Constantinople où il devint le protégé de Théodora et de Jean d'Éphèse. Ignace Ya'qûb III (*loc. cit.*), Afrâm Barsûm (*al-Lu'lu' al-manthûr*, pp. 312) sont pour le monophysisme perpétuel de Siméon, contre Assémani (*B.O.*, I, pp. 342-345) qui en fait un catholique. Fiey (*Jalons*, pp. 120-127) soutient comme nous que le délégué de Justin I^er embrassa le monophysisme après la fin de sa mission.

C'est durant son séjour auprès du prince al-Mundher que la délégation byzantine apprit le martyre d'Aréthas et de ses compagnons. Le récit a été l'objet d'une littérature nombreuse et diverse, depuis la publication platonique de textes jusqu'aux discussions parfois peu iréniques. Nous n'en mentionnons que les parutions les plus récentes: celles d'Ignace Ya'qûb III et de Irfân Shahîd déjà citées auxquelles nous ajoutons P. Devos, *L'Abrégé syriaque B.H.O., 104 sur les Martyrs Himyarites*, *Anal. Bol.*, 1972, pp. 337-360.

Nous l'aurions passé sous silence, si l'évêque de Rosapha, Sergius, n'avait été pour quelque chose dans le récit des martyrs de Najrân. La persécution de Dhu Nuwâs et le martyre d'Aréthas forment la première partie du *Martyrium Aretae* conservée en grec et publiée par Boissonade, *Anecdota graeca*, t. V. Cette dernière a été écrite en syriaque par l'évêque de Sergiopolis qui se trouvait avec Siméon et Abramès auprès d'Al-Mundher lorsque la lettre de Dhû Nuwâs fut remise à celui-ci. Le syriaque a été ensuite traduit en grec et on ajouta à la version grecque le récit de l'expédition d'Ela-Asbeha (R. Duval, *La Littérature syriaque*, pp. 150-151).

A la page 88 de son *Tréfonds oriental*, où Peeters relate la mission de la famille de Nonnosus, le savant Bollandiste commet quelques erreurs. D'abord, il fait d'al-Mundher un émir ghassanide, alors que c'était les Lakhmides qui régnaient à al-Hîra et que les Ghassanides étaient les alliés naturels des Byzantins; donc inutilité de leur envoyer une délégation pour traiter de la paix. En second lieu, Siméon de Beit Archam devient évêque de Hîra sous la plume du P. Peeters. Enfin Siméon envoie sa lettre sur les martyrs de Najrân à Siméon, du monastère de Jabbûla, et non à Serge de Rosapha.

(173) Sur cette délégation, cf. Labourt, *Le Christianisme...*, pp. 242-244; A. Abuna, *Adab al-lughat al-aramiya*, Beyrouth, 1970, pp. 267-269, avec références aux sources anciennes.

De retour dans son pays, il la propagea avec zèle et la défendit contre les attaques des Nestoriens intransigeants. Le catholicos Icho'yahb l'excommunia et le déposa de son siège. Sahdona quitta la Perse pour Édesse dont il devint évêque chalcédonien en prenant le nom grec de Martyrios, équivalent au sien. On dit qu'en 646, sous le catholicos Mâr Emmeh, Sahdona exprima le désir de rentrer dans le giron de son Église. Mais l'intransigeance de son ancien compagnon de route en Syrie, Icho'yahb d'Adiabène, empêcha la réconciliation. Sahdona fut excommunié de nouveau et ses livres condamnés en 647. Il se retira dans un ermitage des environs d'Édesse où il mourut vers 649 (174).

Sahdona écrivit la biographie et l'oraison funèbre de Rabban Jacques, son maître, la vie, aujourd'hui perdue, de Abba Sim'ûn de Kachkar et un ouvrage remarquable sur la vie ascétique, Kâmâl as-Sîra, en deux parties, édité en 1902 par Bedjan, réédition avec version française par A. de Halleux dans le *C.S.C.O.* (175).

Les anciens auteurs nestoriens attribuent à Sahdona un ou plusieurs livres par lesquels il a réfuté le Nestorianisme. C'est ainsi que la *Chronique de Séert* rapporte: «Celui-ci (Sahdona), qu'on appelle encore Martyrius, était à son début orthodoxe; il avait écrit un ouvrage ascétique. Nommé évêque de Beith-Waziq (176), il abandonna la foi... il écrivit un livre sur la foi» (177). Thomas de Marga, dans le *Livre des Supérieurs*, dit que Sahdona composa un livre contre la croyance en Jésus-Christ de deux natures et de deux personnes, tandis que Icho'dnah (178) lui attribue deux livres contre la croyance orientale (nestorienne) et le catholicos Icho'yahb III «des livres contre notre croyance» (179). Comme on n'en trouve aucune trace dans les bibliothèques de manuscrits, il faut croire que les Nestoriens les firent disparaître.

Mgr J. Nasrallah

(à suivre)

(174) La *vie* de Sahdona est conservée dans le *Livre de la Chasteté* de Icho'dnah, métropolite de Bassora. (*Le Livre de la Chasteté composé par Jésudenah, évêque de Baçrah*, publié et traduit par J.-B. Chabot, Rome 1896). Sur cet écrivain, «la source commune est le catalogue de 'Awdîchô' de Nisibe (= Ébedjésu), qui lui consacre le paragraphe plus tard numéroté 128» (J. M. Fiey, *Ichô'dnah, métropolite de Basra, et son oeuvre*, en *L'Orient Syrien*, XI, 1966, p. 431). Thomas de Marga, *Kitâb ar-Ru'asâ'*, version A. Abuna, Mossoul, 1966, index; les lettres concernant Sahdona écrites par Icho'yahb d'Adiabène (*B.O.*, III, 1, pp. 116, 137; R. Duval, *Icho'yahb III patriarcha. Liber epistularum*, *C.S.C.O.* 11 (syr. 11). La seconde biographie de Sahdona, composée par Bar 'Eta, n'a pas encore été retrouvée.

Sur l'œuvre littéraire de Sahdona cf. R. Duval, *La littérature syriaque*, pp. 222, 238, 371. Ortiz de Urbina, *Patrologia syriaca*, 2e édition, Roma, 1965, pp. 136-137; A. Abuna, *op. cit.*, pp. 272-278 qui donne les sources, ainsi que la bibliographie sur l'auteur; Graf, *G.C.A.L.*, I, pp. 442-443 (sur les rares versions arabes de Sahdona). Comme ouvrage moderne sur la vie de notre auteur cf. H. Goussen, *Martyrius-Sahdona's Leben und Werke*, Leipzig, 1897; A. de Halleux, in *O.C.P.*, XXIV, 1958, pp. 93-128; étude reprise dans l'introduction des *Oeuvres spirituelles* de Sahdona, *C.S.C.O.*, vol. 201 (syr. 87), 1960. Parmi les études sur la doctrine de Sahdona, nous mentionnons les dernières: L. Wehbé, *Textes bibliques dans les écrits spirituels de Martyrios-Sahdona*, in *Melto*, 1969, pp. 61-112; L. Leloir, *La pensée monastique d'Éphrem et Martyrius*, in *Or. Chr. Analecta*, n. 197, 1974, pp. 124-134.

(175) *Martyrius (Sahdona). Oeuvres spirituelles.* I. *Livre de la Perfection*, Ière partie, 1960, vol. 200 (ser. syr. 86) (texte syriaque) — vol. 201 (ser. syr. 87), 1960, (version française) — IIème partie, 1961, vol. 214 (ser. syr. 90) (texte syriaque) — vol. 215 (ser. syr. 91) (version française) — IIème partie, suite, 1965, vol. 252 (ser. syr. 110) (texte syriaque); vol. 253 (ser. syr. 111) (version française) — *Martyrius (Sahdona). Oeuvres spirituelles.* IV. *Lettre à des amis solitaires. Maximes spirituelles*, 1965, vol. 254 (ser. syr. 112) (texte syriaque) — vol. 255 (ser. syr. 113) (version française).

(176) Sur la confusion faite par le chroniqueur au sujet du siège épiscopal de Sahdona cf. Fiey, *Assyrie chrétienne*, t. I, Beyrouth, 1965, p. 118.

(177) *Histoire nestorienne*, II, pp. 315-316; sous la plume du chroniqueur "orthodoxe" = nestorien.

(178) *Livre de la Chasteté*, n. 128.

(179) Epist. 28, in R. Duval, *Icho'yahb III patriarcha. Liber epistularum*.